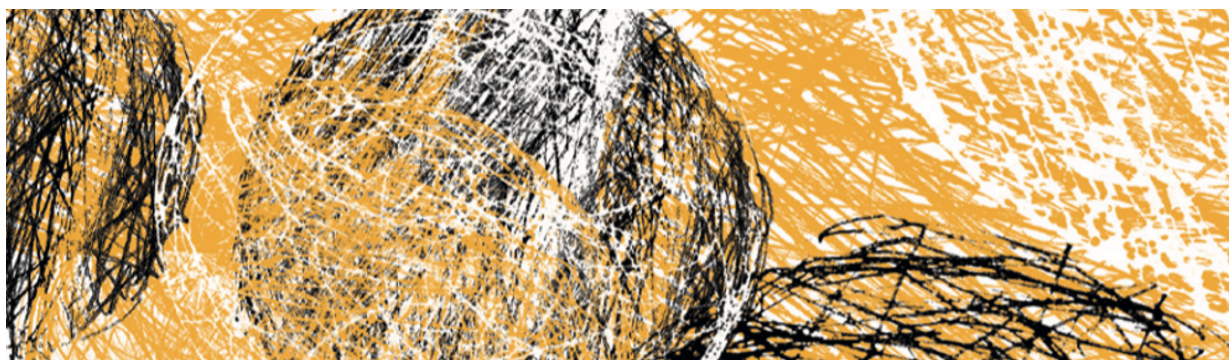


Rapport d'activités 2022



Centre de soin, d'interprétariat et de ressources
sur l'exil et le traumatisme psychique

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT MORAL	4
RAPPORT FINANCIER	6
PROJET DE L'ASSOCIATION	8
PRÉSENTATION	8
L'ÉQUIPE.....	9
LE CENTRE DE SOIN	11
LES PATIENTS	11
LES PRINCIPES D'INTERVENTION	13
RÉFÉRENCES	15
INFORMATION QUANTITATIVE ET ÉVOLUTION	16
TRAITEMENT DES DEMANDES DE CONSULTATION	19
CENTRE RESSOURCES RÉGIONAL EXIL ET TRAUMATISME PSYCHIQUE	20
ACTIVITÉS DE SOUTIEN PAR TERRITOIRE	21
ACTIVITÉS RÉGIONALES	27
COMMUNICATION	29
ÉVÈNEMENT - RÉSEAU.....	30
OSIRIS INTERPRÉTARIAT	31
PRÉSENTATION	31
SERVICE INTERPRÉTARIAT	32
PARCOURS DE FORMATION DES INTERPRÈTES.....	37
FORMATION – ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	40
RIMES	41
VIE ASSOCIATIVE	43
PRÉSENTATION DES ÉQUIPES	44
CONSEIL D'ADMINISTRATION	44
MEMBRES ADHÉRENTS.....	44
ÉQUIPE	45
REMERCIEMENTS AUX DONATEURS	46
INFORMATIONS PRATIQUES	46
ANNEXES	47

RAPPORT MORAL

2022 : Un monde en très grande instabilité

Le début de la guerre en Ukraine en février 2022 a mobilisé fortement l'Europe et provoqué le déplacement de millions de personnes en quelques jours. Des conflits, véritables fléaux perdurent également partout dans le monde : Yémen, RDC, Éthiopie, Syrie, Sahel, Myanmar... La traque des opposants s'est accentuée en Russie et en Turquie ; la répression se poursuit en Afghanistan suite à la prise de pouvoir par les talibans et, en Iran depuis les événements de septembre ; répression envers les opposants politiques, les intellectuels, les fonctionnaires, les artistes et surtout envers les femmes privées de leurs droits les plus élémentaires. Simulacres de procès, exécutions capitales, tortures, déplacement de population, traite des êtres humains, le monde en 2022 est bien loin d'avoir vu sa situation s'améliorer.

La banalisation des noyades en Méditerranée et sa très forte augmentation dans la Manche n'a pas entraîné de remise en cause de la politique extrêmement restrictive des visas. Nos dirigeants n'ont pas ouvert de réflexion sur des procédures permettant aux exilés de voyager en sécurité. Les bateaux des Organisations Non Gouvernementales qui les recueillent sont pourchassés, empêchés d'accoster, de fonctionner en dépit du droit de la mer. La frontière entre l'Italie et la France reste fermée, les exilés sont refoulés illégalement de France, de Grèce, d'Italie... et parfois simplement remis sur des bateaux et renvoyés en mer. Bien que ces dérives soient documentées, dénoncées par les ONG, voire par l'Organisation des Nations Unies et le Haut-Commissariat aux Réfugiés, rien ne se passe.

On assiste à un consensus en Europe pour mettre en place des entraves systématiques à toute entrée légale et empêcher par tout moyen les entrées illégales, sans aucune prise en compte de l'état du monde. Les personnes fuyant les guerres et les exactions n'ont d'autre choix que de mettre de plus en plus leur vie en danger, ayant pour seul recours des moyens inadéquats (bateaux inadaptés, conteneurs frigorifiques...) et des passeurs inhumains et sans scrupules. La Convention de Genève semble de moins en moins respectée. Le fantasme, faussement entretenu dans l'opinion publique que ces personnes chercheraient le pays offrant le maximum de prestations demeure. Pourtant, c'est la situation dans les pays d'origine qui crée l'exil et non l'attrait d'un pays de destination qui est rarement connu au moment du départ. Les personnes ignorent généralement ce que la route, longue de plusieurs mois ou années, va leur réserver. Qui risquerait sa vie et celle de ses enfants dans un voyage inconnu et sans retour si ce n'est forcé par le désespoir ?

Les personnes qui se trouvent en France n'ont plus aucune possibilité ni espoir de faire venir leurs proches restés au pays sinon en mettant leur vie en danger alors qu'ils seraient légitimes à accéder à notre territoire. En France, après plusieurs années de baisse, la demande d'asile est revenue au niveau de l'année 2019. L'augmentation de 2% du taux de protection (OFPRA et CNDA) masque les difficultés d'accès à une procédure juste et équitable. La dématérialisation de la demande a entraîné un manque d'offre de rendez-vous en préfecture pour pouvoir déposer un dossier, venant ainsi aggraver la situation des personnes au moment de leur arrivée. L'instauration par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides d'un « coffre-fort numérique » depuis mai 2022 a marqué l'arrêt de l'envoi des réponses par lettre recommandée. Les conséquences de cette dématérialisation ne se sont pas fait attendre : les rejets de la Cour Nationale du Droit d'Asile ont augmenté de 30 % sur les six derniers mois de l'année 2022 uniquement en raison de recours formulés hors du délai d'un mois (source CNDA).

Dans ce contexte général, au sein du Centre Osiris, nous constatons chaque jour que parallèlement à toutes ces entraves administratives, les exilés qu'ils soient isolés ou en famille,

sont confrontés de plus en plus à un manque criant d'hébergement, d'aide alimentaire et financière, de suivi social. Les conditions de vie ultra-précaires viennent s'additionner aux conditions violentes du voyage et aux exactions subies dans les pays d'origine.

En 2022, le développement du centre de soin, de l'interprétariat dans le soin et le social, la formation des acteurs de terrain, la sensibilisation aux questions de l'exil dans la région PACA ont tenté de répondre, dans la mesure des moyens de l'association, aux défis qui sont posés quotidiennement par les exilés. L'ensemble de l'association s'efforce, avec ses partenaires, d'accueillir et de reconnaître la souffrance de chacun afin de restaurer chez les exilés la dignité, la confiance en soi, le lien avec les autres et la société.

Perspectives 2023

Nous allons poursuivre et développer nos actions dans le soin, l'interprétariat, et le centre de ressources ; celles-ci sont détaillées dans ce rapport d'activités 2022.

Au niveau de l'association, divers chantiers se poursuivent :

- un séminaire de réflexion est programmé pour le mois d'Octobre 2023, ce sera le 3^{ème},
- la réécriture du projet thérapeutique a été relancée et devrait aboutir dans l'année,
- le travail autour de la communication et du site internet qui a démarré est en bonne voie ; il nous permettra d'affirmer de manière plus visible les valeurs que nous défendons.

La recherche, depuis trois années, de bureaux adaptés à notre activité a enfin abouti en septembre, date à laquelle nous avons signé un compromis, la vente se faisant fin décembre et le déménagement début janvier 2023. Cette nouvelle année a donc démarré dans un bel enthousiasme et surtout avec un espace à la mesure des besoins de l'association et des locaux permettant de mieux accueillir : personnes accompagnées, salariés, groupes, partenaires avec une vraie salle de formation/réunion. Merci à toutes les personnes qui ont pensé/rêvé que cet achat était possible et grâce à qui le projet a pu aboutir ; aux bénévoles et aux salariés qui ont aidé à l'installation.

Pour terminer, je voudrai remercier :

- nos financeurs institutionnels et privés : l'ARS, la préfecture/DREETS, la ville de Marseille, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la Fondation de France, la CPCAM des Bouches-du-Rhône, la Direction Générale de la Santé, la Fédération des Acteurs de la Solidarité/Fondation JM Bruneau, ainsi que nos donateurs particuliers et adhérents ; tous nous font confiance et nous permettent de poursuivre et développer nos activités ;
- tous les salariés, professionnels dans leur approche, faisant vivre, quelle que soit leur fonction, la notion de l'institution soignante ; tous sont accueillants, bienveillants, créatifs et réactifs ;
- les interprètes qui nous apportent leurs langues et leurs connaissances des cultures indispensables à la contextualisation des situations individuelles ;
- les bénévoles toujours prêts à partager leurs compétences ;
- le Conseil d'Administration qui œuvre à la bonne marche de l'association.

Christine THIRIET
Présidente



RAPPORT FINANCIER

Si l'année 2021 était une année de transition, avec notamment des créations de poste qui ont permis de mieux structurer l'organisation des pôles d'activité de notre association, l'année 2022 en a consolidé les bases.

Ressources

Le niveau des aides publiques et des subventions a sensiblement progressé à **784 161 €** contre **767 868 €** de même que les prestations d'interprétariat qui ont augmenté de **51 756 €** et s'établissent dorénavant à **163 404 €**.

Les prestations de formation qui avaient fortement diminué en 2021 en raison de la situation sanitaire ont retrouvé un niveau comparable aux années antérieures soit **15 820 €**.

En revanche les dons des particuliers ont diminué d'un tiers, passant de **12 868 €** à **8 404 €**. Cette situation, liée au contexte économique, est constatée dans de nombreuses associations tous secteurs confondus.

Le détail des aides et subventions est le suivant :

- ARS PACA	560 000 €
- PRÉFECTURE DREETS	140 000 €
- VILLE DE MARSEILLE	21 667 €
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL 13	7 500 €
- FONDATION DE FRANCE	28 970 €
- CPCAM DES BOUCHES-DU-RHÔNE	10 000 €
- DIRECTION GÉNÉRALE SANTÉ/CPL	5 000 €
- F.A.S	2 500 €
- DONATEURS – PARTICULIERS	8 404 €
- AIDE A L'EMPLOI	120 €

Dépenses

Les charges d'exploitation augmentent de **104 899 €** et s'élèvent à **995 656 €** contre **890 857 €** en 2021.

Les évolutions les plus importantes concernent les salaires et charges (**+46 252 €**) et les rémunérations versées au titre de l'interprétariat (**+19 751 €**).

La variation de la masse salariale a principalement pour origine le recrutement en octobre 2022 d'une assistante sociale (Camille), le passage en contrat salarié d'un interprète qui intervenait jusque-là en prestataire externe (Qadir), ainsi que l'augmentation du nombre d'heures de travail de quatre salariées en temps partiel (Véronique, Elsa, Marie-Liesse et Aurialie).

On peut relever que la part dans le total des dépenses des rémunérations versées aux salariés et aux interprètes est stable. Pour les deux derniers exercices, elle représente 77 % du total des charges, hors provisions pour risques.

Une provision de **16 405 €** a été constituée au titre d'un litige né avec la société de services informatiques chargée de la mise en place du logiciel de gestion d'Osiris Interprétariat, logiciel non abouti.

Une cotisation complémentaire de formation continue a été enregistrée au titre de l'exercice (**3 805 €**) ainsi qu'un rappel au titre de l'année 2021 (**3 654 €**). Ces charges supplémentaires auront toutefois une contrepartie puisqu'elles devraient donner accès à des actions de formation auprès du personnel.

Les autres postes de dépenses n'appellent pas de remarques particulières.

Excédent de l'exercice

L'année écoulée se solde par un excédent de **6 990 €** que nous vous proposons de mettre en réserves.

Structure du bilan et trésorerie

L'acquisition en fin d'exercice des nouveaux locaux impacte fortement la structure du bilan de l'association puisque la valeur de l'immeuble ainsi que les frais d'acquisition apparaissent à l'actif et l'emprunt en dettes au passif (**625 500 €**).

Figurent également à l'actif du bilan les subventions à recevoir de l'ARS au titre des années 2023 et 2024 dans le cadre de la convention triennale. Le montant s'élève à **1 056 000 €** et est inscrit au poste « Autres créances ». Ce même montant est enregistré au passif à la rubrique « Produits constatés d'avance »

La situation de trésorerie est saine. L'endettement est uniquement constitué par des charges d'exploitation courantes, réglées à leur échéance normale.

L'excédent de trésorerie au 31 décembre s'élevait à **427 771 €**, hors les parts du Crédit Coopératif (**143 930 €**).

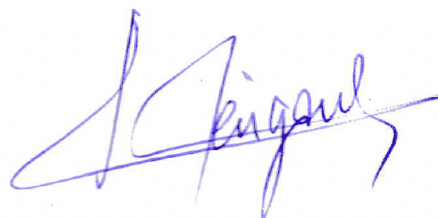
Comme en fin de chaque exercice, cet excédent ponctuel permet d'assurer le fonctionnement courant de l'association pendant la quasi-totalité du premier semestre, jusqu'à l'encaissement des premières subventions.

Budget 2023

Le budget pour l'année en cours prévoit une augmentation de nos ressources et de nos charges de l'ordre de 5%. Comme l'an dernier, cette variation prend en compte le développement d'Osiris Interprétariat, développement qui pourrait connaître une accélération si la réponse à un appel d'offre de l'AP-HM en mars dernier s'avérait concluante.

Ce budget est en équilibre mais il reste bien sûr tributaire des partenariats.

Jean-Jacques FÉRIGOULE
Trésorier

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Férigoule', with a long horizontal stroke extending to the right.

PROJET DE L'ASSOCIATION

PRÉSENTATION

L'accompagnement de personnes en situation de migration, en particulier pour celles ayant vécu des événements violents dans leur pays d'origine, sur le trajet ou à leur arrivée en France, permet de repérer les nombreux obstacles à l'accès aux soins et de rejoindre les constats partagés par les acteurs au niveau national¹.

L'accès à des soins adaptés, de qualité et de proximité est primordial. De fait, celui-ci est entravé pour les personnes exilées, en particulier non francophone et de manière exacerbée en santé mentale. Nous retiendrons trois problématiques principales.

Premièrement, le recours à l'interprétariat professionnel dans les différents espaces d'accompagnement des personnes exilées (accompagnement social, soin etc.), bien qu'il se développe, demeure insuffisant. Des budgets spécifiques à l'interprétariat sont à identifier dans de nombreuses structures de santé notamment. Certains lieux de soin ne considèrent pas encore le recours à l'interprétariat comme faisant partie intégrale du soin proposé à un patient. Des professionnels soignants peuvent également être réticents à la participation d'une tierce personne à la consultation. Ces freins sont lourds de conséquences pour les patients non francophones².

Deuxièmement, la grande précarité et l'isolement des personnes en situation d'exil renforcent les difficultés d'accès aux soins. Nous constatons une diminution des possibilités d'accompagnement de ce public. Le quotidien de survie supporté par de nombreuses personnes ne permet pas d'appréhender une demande de soin notamment en santé mentale.

Troisièmement, certains professionnels qui travaillent auprès de personnes exilées manquent de connaissances relatives aux problématiques de santé de ce public. Dans un contexte où les professionnels doivent souvent faire face à une demande associée de soins médico-psychologiques, de suivi social et de conseil juridique, ils peuvent vite se sentir démunis et isolés.

Dans ce contexte, Osiris développe un projet qui vise à améliorer l'accès aux soins des personnes exilées dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

Il se décline en trois pôles :

- un centre de soin pour les personnes victimes de torture et de répression politique ;
- Osiris Interprétariat, pôle d'interprétariat spécialisé dans la santé ;
- un centre de ressources sur l'exil et le traumatisme psychique.

Les différentes activités sont complémentaires. Elles s'appuient sur l'expérience de chacun des pôles.

1 - Entre autres : Comede, Fédération des Acteurs de la Solidarité, Médecins du Monde, Réséda (Réseau francophone des centres de soin pour victimes de torture).

2 - Multiplication des consultations et des interlocuteurs, impossibilité de repérer les symptômes du trauma, incompréhension des traitements donnés.

L'ÉQUIPE

Composition

Afin de réaliser ce projet, Osiris s'appuie sur une équipe³ composée de :

Pour le centre de soin :

- deux assistantes sociales,
- deux psychologues cliniciens,
- une psychologue sociale,
- un psychothérapeute,
- une psychiatre,
- une ostéopathe,
- une dizaine d'interprètes,
- un service civique.

Pour Osiris interprétariat :

- une responsable,
- une assistante de gestion et de projet,
- des interprètes tuteurs et formateurs,
- un pôle d'interprètes.

Pour le centre ressources :

- une responsable du projet de soutien aux professionnels,
- une responsable pédagogique,
- un pôle de formateurs.

Pour l'association :

- un directeur,
- une responsable administrative et financière,
- une coordinatrice,
- une chargée de gestion administrative.

Naomi Aliaga, chargée de gestion administrative quitte Osiris en juin. Camille Fournier, assistante sociale, rejoint l'équipe en octobre 2022 et Abdul Qadir Amarkhil devient le premier interprète salarié en novembre 2022. Camille Jouanneau, conseillère en économie sociale et familiale, intervient bénévolement en soutien à l'équipe de soin.

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

	ETP ⁴	%
Équipe de soin	3,8	43
Osiris Interprétariat	2	23
Centre Ressources	1,1	12,5
Association	1,9	21,5
Total	8,8	100

3 - A noter que certains membres de l'équipe cumulent plusieurs fonctions.

4 - Équivalent Temps Plein.

Supervision – Formation

Depuis 2018, une supervision institutionnelle est mise en place. Elle a lieu trois fois par an et réunit l'ensemble de l'équipe, des représentants des interprètes et des bénévoles ainsi qu'un membre du Conseil d'Administration.

L'équipe de soin bénéficie d'une supervision clinique. Quatre rencontres ont lieu dans l'année.

François Corbier, psychologue, commence une formation EMDR (intégration neuro-émotionnelle par les mouvements oculaires).

LE CENTRE DE SOIN

LES PATIENTS

Parcours

Il s'agit de personnes ayant subi des violences intentionnelles, c'est-à-dire induites par l'homme, dans le cadre de guerre, de répression politique, de massacre, de déplacement forcé, de traite des êtres humains.

Le centre accueille des hommes, des femmes, des adolescents et des enfants. Ils ont en commun d'avoir dû quitter leur pays, seuls ou en famille, suite à des événements violents qui ont entraîné des traumatismes psychiques graves. Aux exactions subies dans le pays d'origine, s'ajoutent, dans la plupart des cas, d'autres violences sur le trajet pour venir jusqu'en Europe.

Au terme de ce douloureux voyage, ces exilés sont confrontés au bouleversement brutal des repères culturels et affectifs ainsi qu'à la découverte d'un nouvel environnement et souvent d'une nouvelle langue. Leur vécu est marqué par la perte de l'identité familiale, professionnelle, sociale, par les ruptures et les deuils.

En dernier lieu, les conditions actuelles d'accueil en Europe imposent des démarches sociales, juridiques et administratives extrêmement contraignantes et sources d'un vécu de violence. De nombreux exilés vivent dans des conditions de grande précarité. Cette situation fait écho à leur fragilité psychique et les placent dans une situation de grande dépendance et de détresse quotidienne.

Plaintes, symptômes et souffrance psychique

Les patients accueillis au centre se présentent, dans la majorité des cas, avec des plaintes et des symptômes qui viennent témoigner d'une grande souffrance psychique.

Ces symptômes, en lien avec le traumatisme psychique, sont envahissants. Ils empêchent l'investissement du quotidien et isolent le sujet.

Ils sont souvent présents concomitamment et peuvent être regroupés en trois grands types de syndromes.

- Syndrome de répétition associant des troubles du sommeil, cauchemars, réveils en sursaut, insomnies, reviviscences. Parmi ces symptômes très intrusifs, la présence de signes dissociatifs est très fréquente et se manifeste par l'apparition d'épisodes récurrents de déréalisation, de dépersonnalisation, d'hallucinations auditives, visuelles, célesthésiques. Ces vécus d'irréalité peuvent être responsables de troubles du comportement (agressivité, auto-agressivité).
- Syndrome d'évitement avec une tendance à l'isolement, à la méfiance, à l'évitement de toute situation rappelant le souvenir traumatique.
- Syndrome d'hyperréactivité caractérisé par de la nervosité, de l'irritabilité, des réactions de sursaut et de peurs incontrôlées.

Ces symptômes sont responsables d'une grande souffrance morale pouvant réunir tristesse, pleurs, fatigue, nostalgie et idées suicidaires, mais également de troubles de la mémoire et de la concentration et de nombreuses manifestations psychosomatiques (céphalées, hypertension artérielle, douleurs diffuses, vertiges, nausées, ulcère gastrique, eczéma, dyspnée, toux, etc.).

Les sentiments de dévalorisation, de honte, de culpabilité d'être survivant et l'impossibilité de penser l'avenir participent également à la détresse psychique des personnes.

En l'absence de prise en charge adaptée, en plus des répercussions manifestes sur la vie familiale et quotidienne, les nombreux symptômes du psycho-traumatisme peuvent évoluer de manière chronique vers des épisodes caractérisés dépressifs voire mélancoliques, des troubles addictifs, des remaniements de la personnalité et même, dans certain cas, de véritables troubles psychotiques (paranoïa, schizophrénie).

Le centre de soin a pour vocation d'accueillir le sujet dans la complexité de sa situation passée et actuelle et de lui proposer des accompagnements thérapeutiques afin de soulager sa souffrance psychique.

En 2022...

L'extrême violence des parcours des exilés, notamment en Europe, continuent d'affecter profondément l'état de santé somatique et psychique des personnes accueillies. Aux traumatismes initiaux, l'errance et le dénuement des personnes génèrent des situations de plus en plus complexes à accompagner.

Dans ce contexte de grande précarité, les aides alimentaires apportées aux patients sous forme de « tickets services » se poursuivent grâce au soutien du Fonds d'Initiatives Locales contre l'Exclusion (FILE) de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, (FAS) financé par la Fondation JM Bruneau. De même, les réseaux de solidarités deviennent des acteurs essentiels dans l'accompagnement des personnes exilées. A ce titre, nous remercions l'aide apportée par le Réseau Hospitalité à nos patients.

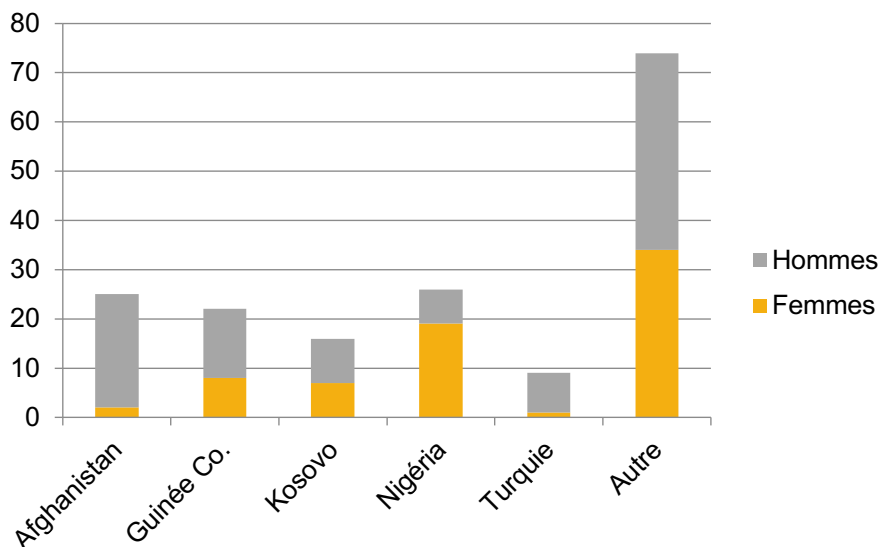
Depuis la période de confinement, la dématérialisation des démarches auprès des diverses administrations continue d'affecter profondément l'accès aux droits des personnes accompagnées. Cette situation génère des obstacles supplémentaires dans la coordination des parcours sociaux. Cette année, celle-ci impacte directement la procédure de demande d'asile avec la dématérialisation des convocations et des décisions de l'OFPRA. Les dysfonctionnements matériels des plateformes couplés aux difficultés d'accès numériques des personnes exilées entravent le droit à l'asile. A titre d'exemple, des patients n'ont pas reçu de convocation ce qui a entraîné le rejet de leur demande. De même, la non réception des décisions n'a pas permis d'exercer de droit au recours.

Les actions de plaidoyer menées notamment au niveau local par la Coordasso tout comme celles des avocats de défense des droits des étrangers restent primordiales en 2022.

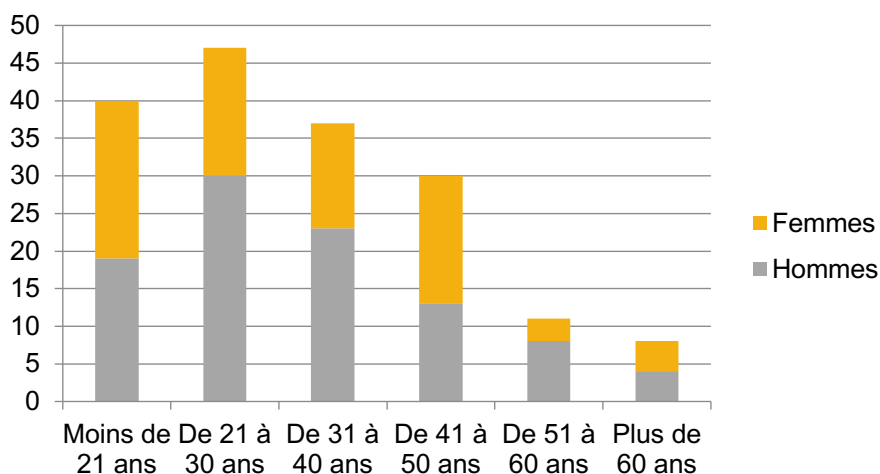
Quelques données quantitatives...

- La file active est de 173 patients, soit 76 femmes et 97 hommes (44% - 56%).
- Le nombre de nationalités représentées est stable : 33 nationalités ; les plus fréquentes sont : afghane, guinéenne, kosovare, nigériane et turque.
- Les patients de moins de 30 ans représentent 50% de la file active.

RÉPARTITION DES PATIENTS PAR GENRE ET PAR PAYS D'ORIGINE



RÉPARTITION DES PATIENTS PAR GENRE ET PAR TRANCHE D'ÂGE



LES PRINCIPES D'INTERVENTION

Ils permettent de définir le cadre général dans lequel s'inscrivent les accompagnements thérapeutiques.

Principes éthiques et déontologiques

Conformément aux buts poursuivis par l'association, il est proposé une prise en charge à toute personne exprimant une souffrance psychique et/ou somatique en relation avec des faits de torture et de répression politique⁵.

Les soins sont gratuits et indépendants du statut administratif du patient. Tout accompagnement thérapeutique est conditionné par sa liberté d'adhésion. Afin de favoriser le lien de confiance avec le patient et en respect des codes de déontologie, les thérapeutes et les interprètes sont

⁵ - Personne victime d'actes de violence et/ou supposée en avoir commis.

soumis au secret professionnel. Cependant, dans son intérêt et sous certaines conditions, des informations peuvent être partagées au sein de l'équipe ainsi qu'avec certains partenaires. À sa demande, l'équipe de soin peut être amenée à rédiger des attestations de suivi thérapeutique.

Les membres de l'équipe de soin peuvent exercer un droit de réserve et choisir de ne pas s'engager dans un accompagnement. Le centre de soin assurera une orientation en interne ou en externe vers un autre professionnel afin que le patient puisse bénéficier de la prise en charge dont il a besoin.

L'objectif thérapeutique est de soigner les personnes victimes de torture et de répression politique dans une approche globale et humaine afin de les accompagner vers un mieux-être.

Accueil et reconnaissance des patients

En tant que structure spécialisée, le centre de soin participe à la reconnaissance de la souffrance vécue par les patients. Les traumatismes liés aux violences intentionnelles sont spécifiques et nécessitent une prise en charge adaptée. L'existence d'un lieu de soin dédié à ce type de traumatisme favorise la reconnaissance de cette spécificité et implique une réflexion sur l'accueil et la reconnaissance mutuelle.

Équipe pluridisciplinaire

L'équipe de soin, pluridisciplinaire, est composée de psychologues cliniciens, psychologue sociale, psychiatre, coordinatrice sociale, assistante sociale, ostéopathe et interprètes. Dans la grande majorité des cas les patients entreprennent une psychothérapie. En seconde intention, ils peuvent bénéficier d'une orientation vers un suivi psychiatrique, de soins d'ostéopathie et/ou d'un accompagnement sociojuridique.

Différents types de suivis psychothérapeutiques

Les accompagnements peuvent être individuel, de couple, de famille, mère ou père/enfant ou de groupe. L'objectif est de pouvoir proposer des prises en charge adaptées aux besoins des patients et de pouvoir recourir à divers dispositifs thérapeutiques. Les suivis sont, dans la mesure du possible, réalisés dans la langue souhaitée par le patient, en général la langue maternelle ou la langue officielle (parlée dans le pays d'origine). Ils sont hebdomadaires ou bimensuels pour les thérapies familiales.

Recours à l'interprétariat professionnel spécialisé en santé

L'interprétariat fait partie intégrante du dispositif de soin. L'interprète est co-intervenant dans les thérapies qui sont considérées comme des dispositifs groupaux. Sa place spécifique dans la consultation nécessite la mobilisation de compétences particulières et adaptées à la situation de soin. Afin de garantir une prise en charge thérapeutique de qualité, le binôme interprète-thérapeute s'engage dans la durée pour la continuité du soin.

L'interprète favorise la communication et participe à la création du lien de confiance et d'un sentiment de sécurité. Il peut aussi apporter à la prise en charge un éclairage culturel. Dans certains cas, l'interprète peut provoquer des effets de méfiance et d'hostilité. Des post séances régulières et des temps de supervision sont prévus pour faciliter les ajustements, pour favoriser un bon accordage et pour une reprise des éléments, notamment émotionnels et transférentiels.

Approche globale de la personne

Face à la complexité et à l'intrication des problèmes que rencontrent les patients, les accompagnements s'inscrivent dans une approche globale de la personne. En interne, la pluridisciplinarité de l'équipe permet d'articuler la dimension psychique, somatique et sociojuridique. Cette complémentarité favorise le tissage d'enveloppes protectrices et

contenantes pour le patient. En externe, la mise en lien entre les partenaires concernés doit également participer de la création d'un « environnement inter-contenant. ».

RÉFÉRENCES

Les accompagnements thérapeutiques s'inscrivent dans un champ théorique dont les principales références sont les suivantes.

Orientation psychanalytique

La référence princeps est celle de la psychanalyse, en ce sens où l'équipe de soin partage l'hypothèse de l'inconscient. Dans le travail avec les patients, elle est attentive à la dimension latente du discours et cherche à repérer les modalités de fonctionnement psychique des patients. L'équipe pratique une psychanalyse vivante, en mouvement. Elle propose des aménagements et des outils thérapeutiques variés en fonction des patients et des situations (verbal, objet de médiation, relaxation, etc.).

Clinique institutionnelle

L'institution est pensée d'un point de vue psychanalytique. Il s'agit d'être attentif aux manifestations de l'inconscient dans le fonctionnement de l'association soumise aux effets de violence liés au traumatisme. L'équipe mène une réflexion sur ce qui se joue sur le mode interdisciplinaire dans l'institution afin d'être mieux à même d'offrir un accompagnement de qualité. Les prises en charge s'inscrivent dans cette dimension institutionnelle qui participe du soin.

Approche groupale

La démarche thérapeutique s'appuie sur une approche groupale. Les éléments qui s'échangent au cours des entretiens, expriment les spécificités du fonctionnement du patient, mais aussi du thérapeute, de l'interprète et des effets de coprésence. Il s'agit alors de pouvoir repérer les processus à l'œuvre dans ce « néo-groupe », d'être attentif aux phénomènes psychiques inconscients et à leur dimension transférentielle.

Dimension corps/psyché

Les patients que nous accueillons ont pour la plupart été gravement atteints dans leurs corps. Les souffrances physiques et psychiques se confondent et s'autoalimentent. Les atteintes peuvent être comprises comme effraction d'enveloppe. Le travail thérapeutique consiste alors en une reconstitution des enveloppes et en une relance des fonctions de contenance et de pare-excitation qui sont indispensables à un bon fonctionnement psychique.

Articulation soin/social

La dégradation des conditions d'accueil des patients a pour conséquence directe une précarisation accrue et des difficultés majeures d'accès aux droits fondamentaux. Cette précarité fait écho et s'entremêle à la détresse et au dénuement psychique des patients. Privés d'éléments matériels contenant, ils sont dans une situation de grande insécurité.

L'accompagnement de cette réalité sociale vise à permettre l'expression, la reconnaissance et l'accompagnement des difficultés rencontrées en France. Il a pour objectif l'accès à l'information et aux droits ainsi qu'à une sécurité matérielle et juridique indispensable à l'émergence d'une sécurité psychique. Cet accompagnement s'articule étroitement avec le travail des thérapeutes. Il se fait en seconde intention de l'accompagnement psycho-thérapeutique engagé.

INFORMATION QUANTITATIVE ET ÉVOLUTION

Accompagnements thérapeutiques

Le centre de soin a réalisé 2 059 séances : suivis individuels, de couples, thérapies familiales et groupes thérapeutiques.

RÉPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS THÉRAPEUTIQUES

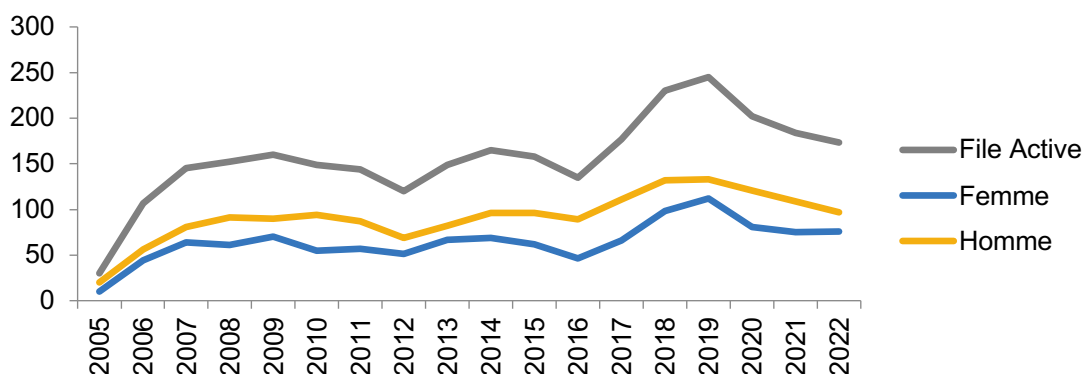
	Nb.	Durée ⁶	Durée Thérapeutique
Consultations	1 881	1 780	1 890
Séances Groupe	36	51	169
Total	1 917	1 831	2 059

File active

Elle est de 173 patients, soit une légère diminution depuis 2019 qui s'explique par la réduction des activités de groupe, notamment du groupe ouvert en langue pachto et dari.

Le centre de soin a pris en charge 59 nouveaux patients. Depuis 2020, ce nombre a diminué de moitié. Cette diminution peut également s'expliquer par la réduction des activités de groupe.

FILE ACTIVE ET NOMBRE DE FEMMES ET D'HOMMES SUIVIS DE 2005 A 2022

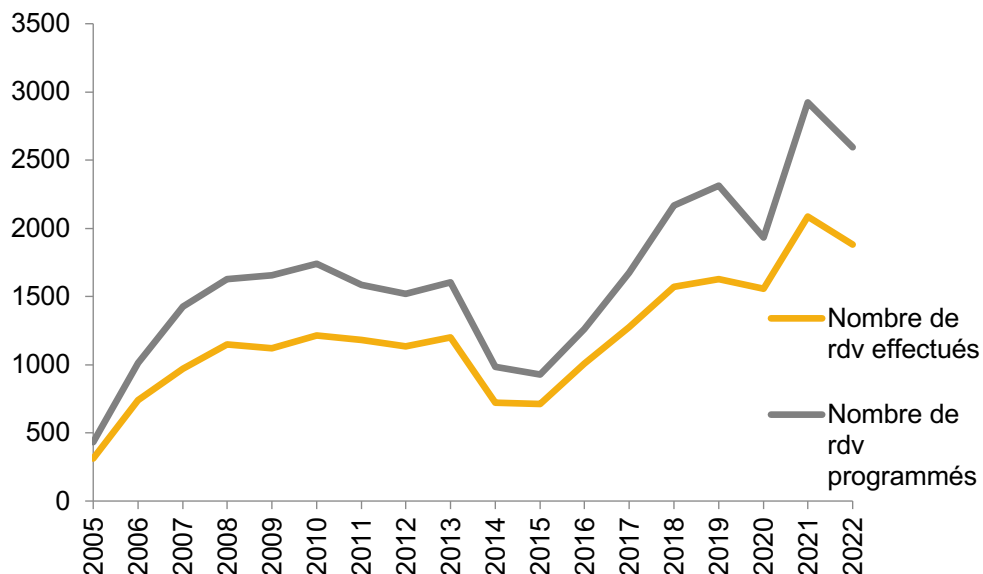


Les consultations

Le centre de soin a réalisé 1 917 consultations pour 2 594 consultations prévues. Le nombre de consultations prévues et le nombre des consultations honorées (72%) sont stables.

⁶ Durée exprimée en heures.

NOMBRE DE RENDEZ-VOUS PRIS ET EFFECTUÉS DE 2005 A 2022



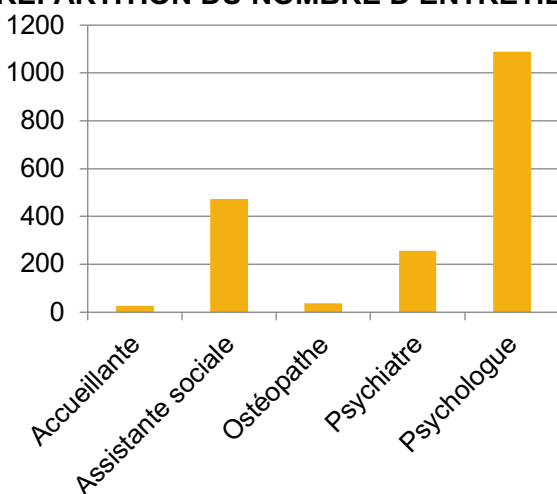
Les entretiens se répartissent de la manière suivante : 123 patients en suivi individuel, 6 en couple et 44 en famille ou mère/enfant.

RÉPARTITION DES CONSULTATIONS PAR TYPE DE SUIVI

	Nb.	Individuel	Couple	Famille
Effectué	1 881	1 782	4	95
Annulé	158	155	0	3
Non venu	469	448	0	21
Interprète ou thérap. abst	86	82	0	4
Total	2 594	2 467	4	123

La répartition des entretiens par discipline est de 1 089 consultations de psychothérapie, 474 d'accompagnement sociojuridique, 256 de psychiatrie, 36 d'ostéopathie et 26 entretiens d'accueil soit au total 1 881 consultations.

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENTRETIENS PAR DISCIPLINE EN 2022



Les groupes

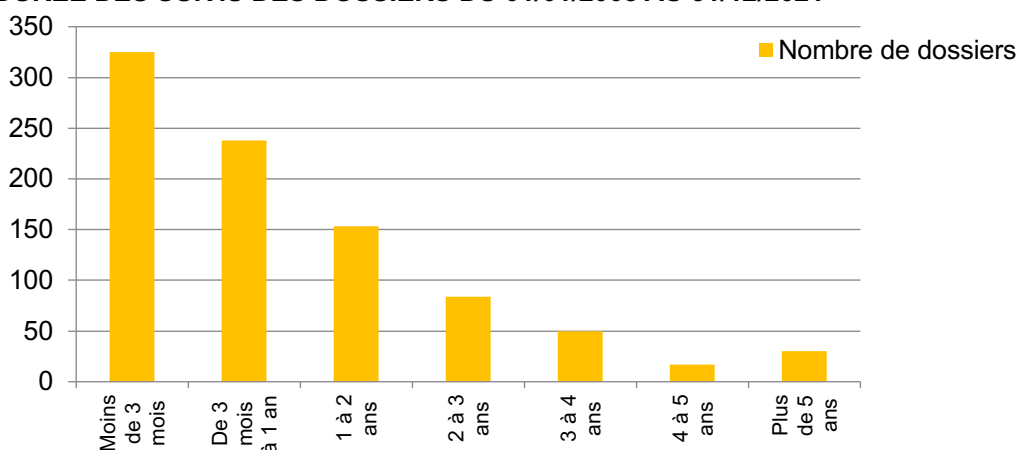
Le centre de soin a réalisé 36 séances de groupe soit 51 heures pour une durée thérapeutique de 169 heures. Depuis septembre 2021, un groupe de parole hebdomadaire pour personnes afghanes est réalisé. Le groupe est fermé et concerne 4 patients.

Durée des accompagnements

Depuis 2008, la durée des suivis se répartit de la manière suivante :

- 36% durent moins de trois mois ;
- 27% entre trois mois et une année ;
- 17% entre une et deux années ;
- 20% durent plus deux années.

DURÉE DES SUIVIS DES DOSSIERS DU 01/01/2008 AU 31/12/2021



Les suivis de moins de trois mois peuvent s'expliquer par :

- des orientations qui ne correspondent pas à des demandes de soin ;
- un contexte de grande précarité entravant l'inscription dans un parcours de soin ;
- de fortes contraintes en matière de mobilité géographique ;
- une proposition de soin qui ne peut pas convenir à tous les patients.

Interprétariat

Le nombre d'heures d'interprétariat est de 2 106 heures. Le centre de soin réalise 80% de ses entretiens avec interprète.

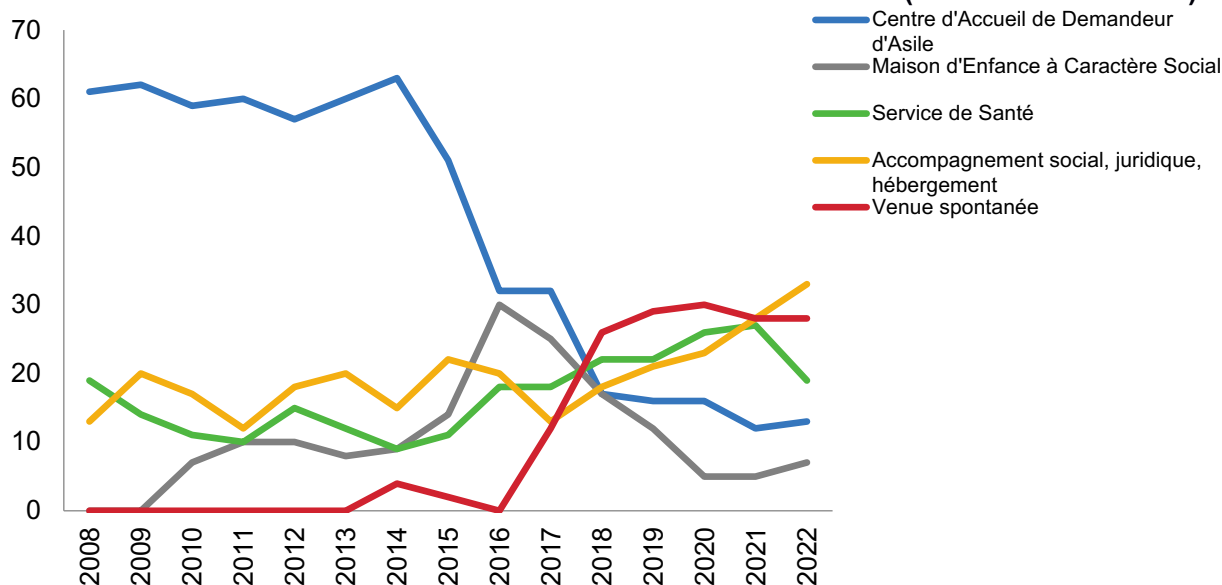
Orientations

Les patients sont orientés par :

- entourage, venue spontanée (28%) ;
- associations d'aide aux étrangers (33%) ;
- services de santé (19%) ;
- structures d'hébergement dédiées à la demande d'asile (13%) ;
- maisons d'Enfance à Caractère Social (7%).

Depuis 2016, le nombre de personnes venant spontanément ou orientées par leur entourage reste très important.

RÉPARTITION DES DOSSIERS PAR ORIENTEUR DE 2008 A 2022 (EN POURCENTAGE)



TRAITEMENT DES DEMANDES DE CONSULTATION

Les demandes de consultation sont traitées dans le cadre de la permanence téléphonique régionale en santé mentale « Exil et traumatisme ». En première intention, une orientation est proposée vers les structures de santé du droit commun, du secteur libéral ou associatif. Si l'accès aux soins n'est pas effectif (délai d'attente important, absence d'interprète, besoin d'une prise en charge spécifique), Osiris propose en seconde intention de traiter la demande de consultation.

L'objectif est de réduire les délais d'attente tout en garantissant un accès aux soins au patient vers d'autres sites.

Un lien avec les actions d'Osiris Interprétariat et celles du soutien aux professionnels en région est effectué pour développer les possibilités d'accès aux soins et identifier les ressources dans les différents territoires.

Quelques données quantitatives...

	2020	2021	2022
Nouvelles demandes	52	68	40
Demandes en attente au 31/12	30	23	21
Demandes classées sans suite	54	32	17
Délai moyen d'attente	6	3 à 6 mois	6 à 8 mois

CENTRE RESSOURCES RÉGIONAL EXIL ET TRAUMATISME PSYCHIQUE

Le projet du centre ressources régional vise à favoriser **l'accès à la santé pour les personnes exilées en région PACA** par des actions d'information, de sensibilisation, de formation et de soutien auprès des acteurs de l'accompagnement sociojuridique et en santé.

Les personnes exilées font face à des difficultés d'accès aux soins accrues, en particulier dans le champ de la santé mentale. Des facteurs multiples sont à l'origine de ces difficultés, et notamment ces trois ci-après.

- Le recours à l'interprétariat professionnel dans les différents espaces d'accompagnement des personnes exilées (accompagnement social, soin etc.), bien qu'il se développe, demeure insuffisant et continue de faire obstacle au soin pour les personnes non-francophones.
- La grande précarité et l'isolement des personnes en situation de migration s'accroît et à différentes causes : exil, violences extrêmes dans le pays d'origine et/ou sur la route de l'exil, précarisation de l'accueil en France, etc. Les situations individuelles et familiales se complexifient sur le plan social, mais également sur le plan psychique, voire psychiatrique, où les problématiques peuvent être cumulatives (addictions, PTSD, vie à la rue).
- Des facteurs extérieurs viennent également impacter l'accès aux soins des personnes exilées, et notamment la saturation des structures de soin en santé mentale du droit commun, les disparités dans l'offre de soin en fonction des différents territoires de PACA, ou encore l'insuffisance de centres de soin spécialisés pour la prise en charge des personnes exilées en souffrance psychique. Particulièrement vulnérables, les personnes exilées voient ces difficultés exacerbées notamment par leur manque de mobilité, ou parfois par leur statut administratif (délai de carence d'ouverture des droits CSS pour les demandeurs d'asile).

Les acteurs qui accompagnent les personnes exilées (professionnels du champ médical et de la santé mentale, du champ sociojuridique, bénévoles) peuvent se sentir démunis face à ces difficultés. Les besoins exprimés recouvrent :

- la sensibilisation et la formation de ces acteurs aux thématiques de l'exil, du traumatisme psychique en lien avec les violences vécues et de l'interprétariat, qui participent à l'amélioration du repérage des personnes en souffrance psychique, et à leur orientation appropriée vers le soin ;
- l'interconnaissance et la mise en lien des professionnels des champs médical d'une part, et social de l'autre, afin de garantir un parcours de soin coordonné ;
- le soutien sur des situations complexes, en vue d'une orientation vers le soin adaptée.

Ces difficultés et besoins mentionnés sont issus d'un travail d'état des lieux sur la question de l'accès aux soins des personnes exilées mené par Osiris depuis 2017 dans le cadre du projet de soutien aux professionnels.

Osiris déploie les actions du projet département après département dans la région PACA et travaille en lien avec les instances départementales des DDARS⁷ et DDETS⁸.

7 - Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé.

8 - Délégation Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.

ACTIVITÉS DE SOUTIEN PAR TERRITOIRE

Alpes-de-Haute-Provence

Osiris intervient sur ce département depuis 2017, dans le cadre du projet de soutien aux professionnels en région.

En 2022, les personnes exilées vivant sur le département continuent à rencontrer des difficultés dans leur accès aux soins, en particulier en santé mentale. Cela est accentué par les importantes difficultés de recrutement de personnels du C.H.⁹ de Digne-les-Bains. Les nombreux postes vacants entraînent notamment :

- la suspension du travail des deux EMPP¹⁰ du département,
- des délais plus longs pour entamer un suivi en CMP,
- de plus grosses difficultés à accéder à de la psychothérapie en particulier.

Cependant, 2022 connaît une avancée importante pour l'accès aux soins en santé mentale des personnes exilées dans le département puisque le recours à l'interprétariat est désormais possible dans tous les services psychiatriques du département. En effet, après plusieurs années de mise à disposition gratuite d'heures d'interprétariat par Osiris Interprétariat, le C.H. de Digne-les-Bains signe une convention de partenariat avec Osiris Interprétariat avec l'appui de l'ARS du 04.

L'information est relayée aux principaux CMP¹¹ du département et Osiris organise notamment une rencontre avec l'équipe du CMP « Le Régent » de Manosque afin d'échanger sur la clinique auprès de personnes exilées, et en particulier lors de consultations avec interprètes. Une douzaine de professionnels sont présents (infirmiers, psychologues, psychiatres).

Par ailleurs, Osiris a organisé une session de formation de deux jours sur « Exil, Trauma et Soins » à Malijai, à destination des professionnels du département. Dix professionnels y participent.

La formation permet de travailler sur les questions de pluridisciplinarité et d'interconnaissance des professionnels puisqu'elle réunit différents champs professionnels.

Osiris est également associé à un groupe de travail départemental sur la question de la mise en place d'un projet pouvant soutenir l'accès aux soins en santé mentale des personnes exilées dans le département. Ce projet est porté par Adoma 04 et les réunions sont pilotées par le Codes 04. Osiris participe à deux réunions de travail, à Malijai et à Digne-les-Bains.

Après presque cinq ans d'intervention, les activités d'Osiris permettent de sensibiliser et former des professionnels, de créer des liens entre les acteurs et de mettre l'accent sur la question de l'accès aux soins des personnes exilées.

Nous pouvons notamment souligner que :

- 45 professionnels sont formés par Osiris ;
- 61 professionnels participent à des rencontres organisées par Osiris.

9 C.H. : Centre Hospitalier

10 EMPP : Équipe Mobile Psychiatrie Précarité

11 CMP : Centre Médico-psychologique

Alpes-Maritimes

Osiris mène des entretiens avec les principaux acteurs de l'accompagnement des personnes exilées autour de la question de l'accès aux soins depuis 2020 sur ce territoire. Le recueil des besoins y est cependant freiné par le contexte sanitaire et les divers épisodes de confinement.

En 2022, Osiris mène encore plusieurs entretiens afin d'affiner l'état des lieux.

19 professionnels de 5 structures différentes sont rencontrés. Il s'agit de :

- API Provence,
- le Planning familial du 06,
- Habitat et Citoyenneté,
- la PASS et l'EMPP du CHU¹² de Nice,
- Médecins du Monde Nice.

Des réunions en plus grand groupe sont aussi organisées par Osiris afin de recueillir les besoins des professionnels en matière d'accès aux soins des personnes exilées.

- Une rencontre inter-hospitalière regroupant des services de l'hôpital Pasteur de Nice et du CHU de Nice : l'EMPP, la CUMP¹³, la consultation psycho-trauma adulte et le Centre Régional de Psychotraumatisme ; 7 participants.
- Une rencontre des acteurs du PTSM 06 organisée par le CODES 06 sur la thématique « Quel accès aux soins des personnes exilées dans les Alpes Maritimes ? » et animée par Osiris rassemble 35 participants de diverses structures.

Au total, depuis 2020, Osiris s'est entretenu avec 76 professionnels de 26 services (15 structures) du département des Alpes-Maritimes.

L'état des lieux de l'accès aux soins des personnes exilées est finalisé et présenté aux professionnels et structures rencontrés dans le cadre du projet de soutien aux professionnels, ainsi qu'aux services de la DDARS et de la DDETS lors d'une réunion de restitution à laquelle ont participé 40 personnes. Le diagnostic et les orientations du projet de soutien aux professionnels dans les Alpes-Maritimes sont validés.

La synthèse fait émerger les besoins suivants :

1. le développement de l'offre et du recours à l'interprétariat professionnel dans le soin et le social ;
2. la sensibilisation des professionnels à la clinique de l'exil et au traumatisme psychique des exilés ;
3. le renforcement de dispositifs en santé mentale spécifiques exil et trauma ;
4. l'amélioration de l'interconnaissance entre les partenaires sur ces thématiques, en particulier accompagnement de cas complexes, parcours de soin.

Et un besoin structurel de renforcer les lieux de soin (somatique et psychique) du droit commun.

Globalement, les Alpes-Maritimes se révèlent être un territoire où nous constatons :

- la présence de plusieurs acteurs associatifs impliqués depuis de nombreuses années, avec des missions historiques d'accompagnement des personnes exilées ;
- des difficultés majeures dans l'accès aux soins liées au non-recours à l'interprétariat dans le droit commun ;
- la problématique très présente de la frontière, fermée depuis 2015, et où s'opèrent chaque jour des refoulements par les forces de l'ordre.

12 CHU : Centre Hospitalier Universitaire

13 CUMP : Cellule d'Urgence Médico-Psychologique

En 2022, Osiris concentre ses activités sur la question du recours à l'interprétariat médical et social et constitue un groupe de travail restreint pour le développement d'un service d'interprétariat spécialisé dans les Alpes-Maritimes. Cette année, ce groupe se réunit une fois et rassemble 14 participants. L'année 2023 devra permettre d'identifier une ou plusieurs structures désireuses de porter le projet, avec l'appui et le soutien d'Osiris si nécessaire.

Bouches-du-Rhône

Dans les Bouches-du-Rhône, notre méthodologie nous amène à distinguer la ville de Marseille du reste du département. En effet, les besoins en matière d'accès aux soins et les dynamiques territoriales y sont assez différents.

Marseille

Sur la base du travail de recueil des données mené auprès des acteurs en 2021, l'état des lieux de l'accès aux soins des personnes exilées est finalisé en 2022.

Le diagnostic et les orientations du projet de soutien aux professionnels à Marseille sont validés. Le document de synthèse est diffusé aux différents partenaires et notamment aux services de la DDARS et de la DDETS.

La synthèse fait émerger les besoins suivants :

1. le développement des connaissances des acteurs sur les thématiques de l'exil et du traumatisme psychique, et notamment sur des problématiques spécifiques (traite des êtres humains notamment) ;
2. la prise en compte du public exilé fortement précarisé à Marseille par le développement de dispositifs de soin spécifiques ;
3. le renforcement des moyens dans le droit commun et le libéral pour favoriser l'accès aux soins ;
4. le renforcement des moyens dans le droit commun (CCAS, etc.) ou les dispositifs dédiés (points d'appui et d'accès aux droits, etc.) pour accompagner les personnes exilées dans leurs démarches d'accès aux droits ;
5. le renforcement du recours à l'interprétariat professionnel, notamment pour la médecine somatique et pour certains dispositifs spécifiques nécessitant du présentiel ;
6. l'amélioration de l'interconnaissance des professionnels des champs médical et social autour du soin aux personnes exilées afin de favoriser le travail en pluridisciplinarité.

En réponse à certains des besoins exprimés par les professionnels de Marseille, Osiris organise une session de formation de deux jours sur « Exil, Trauma et Soin ». 15 professionnels y participent.

Osiris anime également une sensibilisation d'une demi-journée auprès d'une quinzaine de bénévoles de La Cimade autour de la prise en compte des spécificités de la demande d'asile pour des personnes présentant des psychotraumatismes.

Osiris co-organise avec La Cimade et le Réseau Hospitalité une rencontre inter-associative « Asile » auprès des acteurs de la Coordasso¹⁴. Les dernières actualités autour de l'asile y sont discutées : la demande d'asile et le regroupement familial pour les personnes afghanes, le nouveau marché des SPADA, la protection temporaire des Ukrainiens.

14 Coordasso : La coordination de l'accueil et l'accompagnement des étrangers en Bouches-du-Rhône

Osiris participe à de nombreuses rencontres partenariales auprès d'acteurs marseillais :

- des rencontres avec les équipes de : l'ADRID, Approches Culture et Territoire, Banlieues Santé, le Comede, Convergences Marseille, la FAS, la MECS¹⁵ Maëlis, Médecins du Monde, la SPADA¹⁶, l'UAPED¹⁷, la Maison de Santé Peysonnel, les Usagers de la PADA, la Maison des Femmes, JRS Welcome Marseille ;
- des rencontres dans le cadre de réseaux de coordination des acteurs marseillais : projet Assab¹⁸, Coordasso, projet de recherche-action de la Ville de Marseille « Marseille ville non violente » ;
- la restitution de l'enquête PREMENTADA sur l'état de santé somatique et psychique des demandeurs d'asile récemment arrivés à Marseille. Cette enquête a été menée en 2021 par des médecins et chercheurs de l'Université d'Aix-Marseille et de l'AP-HM¹⁹.

Enfin, à Marseille, Osiris rencontre régulièrement et de manière privilégiée les psychologues des associations Comede et Imaje Santé, toutes étant des associations œuvrant dans le champ de la santé et de l'exil.

De ces rencontres naissent la co-création d'un groupe d'échange et de partage de pratiques réunissant des psychologues intervenant auprès d'un public exilé à Marseille. Il s'agit de faire face au sentiment d'isolement vécu par certains psychologues dans leur pratique clinique, de permettre des regards croisés et de partager les ressources.

Il s'agit d'un groupe de support mutuel co-animé par les participants qui se réunit tous les deux mois, ouvert d'une séance à l'autre et limité à douze participants.

En 2022, ce groupe « Santé mentale et exil » se réunit quatre fois, et rassemble 60 participants.

Hors Marseille

Dans le Nord des Bouches-du-Rhône, Osiris travaille en 2022 en partenariat avec la Maison des Adolescents 13-Nord, dont le Pôle Ressources vise notamment à former tout professionnel du territoire œuvrant dans le champ de l'adolescence. Les MDA et leurs partenaires de terrain reçoivent des enfants ou des jeunes exilés, MNA²⁰ ou en famille. Ces professionnels peuvent parfois se sentir démunis et expriment un besoin de soutien pour mieux comprendre les effets de la situation d'exil sur la santé mentale des personnes accueillies, et contribuer à la mise en place d'un accompagnement adapté.

Osiris et la MDA 13-Nord mettent en place la formation « Exil, Trauma et Soins » à destination des acteurs du territoire couvert par la MDA qui devra leur permettre de :

- avoir une meilleure connaissance de l'exil et du traumatisme,
- développer une réflexion sur les dispositifs d'accueil et de soins,
- offrir un espace d'échange pour penser les liens entre les partenaires et améliorer la prise en charge des personnes exilées.

Ainsi, 8 sessions de 2 jours de formation sont organisées et réunissent 109 participants.

Osiris forme également les professionnels et bénévoles de la MJC²¹ de Martigues en dispensant la formation « Exil, Trauma et Soins » à 17 participants.

15 MECS : Maison d'Enfant à Caractère Social

16 SPADA : Structure du Premier Accueil des Demandeurs d'Asile

17 UAPED : Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger

18 Assab : projet de mise en réseau en faveur de l'accès aux droits et de l'accès aux soins et la continuité des soins pour les personnes sans abri à Marseille

19 AP-HM : Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille

20 MNA : Mineur Non Accompagné

21 MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

Osiris participe à la journée régionale du PTSM 13 organisée par le CRES²² PACA autour de « la coordination de parcours en santé mentale et psychiatrie ».

Osiris participe aussi à une réunion des acteurs du groupe santé ALID.

Hautes-Alpes

Les activités d'Osiris relatives au projet de soutien aux professionnels sont relancées alors qu'elles y étaient suspendues depuis mai 2018 à la demande de la DDARS.

Osiris y travaille en lien avec la coordinatrice du PTSM 05, qui anime notamment un groupe de travail départemental autour de la fiche action n°18 du PTSM « Prise en charge des personnes migrantes et des réfugiés ».

Afin d'actualiser les besoins et constats en matière d'accès aux soins des personnes exilées, Osiris organise une réunion de travail en invitant les professionnels du soin (somatique, santé mentale) et du travail social du département. 32 professionnels y participent, dont des représentantes de la DDARS et de la DDETS.

Les participants font état des difficultés d'accès aux soins importantes, notamment en santé mentale, pour les personnes exilées, principalement dues :

- à la saturation du droit commun, au manque d'effectif en psychiatrie ambulatoire sur le département ;
- au besoin de recourir plus fréquemment à des services d'interprètes pour des espaces de consultation (somatique et santé mentale), notamment dans le milieu hospitalier ;
- au contexte répressif opérant à la frontière avec l'Italie ;
- au besoin de sensibiliser et former les acteurs aux thématiques de l'exil et du traumatisme psychique.

A noter cependant la mise en place d'une Équipe Mobile Psychiatrie Précarité, dépendant du CH Buech-Laragne, qui a notamment vocation à accompagner le public exilé du département.

Osiris travaille en partenariat avec le programme « migrations frontière transalpine » de Médecins du Monde, qui opère dans un contexte fortement dégradé. En effet, depuis la fermeture de la frontière franco-italienne en 2015, les personnes exilées souhaitant se rendre en France depuis l'Italie empruntent des routes de plus en plus dangereuses et difficiles. Une grande partie des passages s'effectue désormais par les cols des Alpes se situant au-dessus de Briançon et amenant ainsi une augmentation des arrivées de personnes exilées primo-arrivantes sur le territoire des Hautes-Alpes.

Les besoins de ces personnes et notamment les besoins en soin, sont importants, puisque nombre d'entre eux arrivent en France après une route d'exil difficile et souvent violente.

Le cycle de formation organisé avec Médecins du Monde à destination des professionnels et bénévoles qui agissent auprès des exilés passant la frontière italienne à Briançon, et débuté en 2021, se poursuit.

En 2022, quatre modules de 2 heures sont proposés à 32 participants en visio-conférence autour des thématiques suivantes :

- le groupe et l'institution,
- l'entretien d'accueil et l'entretien unique,

22 CRES : Comité Régional d'Éducation pour la Santé

- les enjeux du statut social et juridique de l'exilé lors des premiers entretiens,
- l'interprétariat en situation médicale et/ou sociale.

Pour le territoire briançonnais, l'année est marquée par la fermeture de la MJC de Briançon, qui existe depuis 1965 et qui comptait notamment le service de la MAPEmonde qui propose un accompagnement sociojuridique des personnes étrangères du département depuis presque 20 ans.

Osiris participe à la dernière Assemblée Générale de la MJC en signe de reconnaissance du travail d'une équipe très mobilisée et plus largement de tous ceux qui ont permis le développement de ce projet plus que nécessaire.

Enfin, Osiris rencontre les partenaires territoriaux suivants : le DAC²³, la Fondation Edith Seltzer (les dispositifs des ACT²⁴ et des LHSS²⁵), la MJC du Briançonnais.

Var

Cette année, la coordination du PTSM 83, portée par le CODES 83, organise une réunion du groupe de travail « Repérage et prise en charge des publics spécifiques » autour de la question de l'accompagnement en santé mentale des personnes migrantes et des MNA sur le département. Osiris y présente la synthèse des besoins et constats réalisée pour le territoire du Var en 2019 et les actions menées dans le cadre du projet de soutien aux professionnels.

18 personnes participent à cette réunion.

Dans le Var, Osiris reste en lien avec le CADA de France Terre d'Asile (FTDA) à Toulon qui gère un dispositif d'accompagnement psychologique proposé aux personnes en demande d'asile et bénéficiaires de la protection internationale. Ce dispositif s'est développé à l'échelle du département en 2022, avec la participation d'acteurs associatifs présents sur l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre, lors du séminaire organisé par FTDA sur « L'accompagnement psychologique des demandeurs d'asile et bénéficiaires de la protection internationale dans le Var », Osiris intervient à la table ronde portant sur « L'interprétariat en santé mentale ».

Vaucluse

Sur ce territoire, Osiris soutient en particulier l'activité de l'association Répi qui vise à améliorer la santé mentale des personnes en situation d'exil par la mise en place d'interventions psychologiques dans des structures d'accueil des exilés du Vaucluse.

Les activités de ce projet sont menées en partenariat avec Adoma Vaucluse, le CADA de l'association Passerelle, le Secours Catholique et Osiris.

En 2022, Osiris apporte un soutien administratif à Répi sur le montage de projet et les réponses d'appel à financement, notamment via des échanges avec les interlocuteurs de la DDETS, et participe à deux Comités de pilotage.

Cette année Osiris rencontre également l'association ARPEJ Vaucluse.

23 DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination

24 ACT : Appartements de Coordination Thérapeutique

25 LHSS : Lits Halte Soins Santé

ACTIVITÉS RÉGIONALES

En région PACA, Osiris travaille avec les services de la DREETS et de l'ARS mais également en collaboration avec plusieurs partenaires associatifs portant eux-aussi des projets régionaux. Il s'agit notamment des associations/structures suivantes :

- Comede, antenne PACA,
- Médecins du Monde,
- les coordinateurs des PASS de PACA,
- Espace-Accueil aux étrangers,
- la Cimade PACA,
- la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS).

Les rencontres régulières avec ces acteurs permettent une meilleure compréhension et une coordination de nos actions respectives sur le territoire régional.

Permanence téléphonique

Osiris tient une permanence téléphonique régionale en santé mentale « exil et traumatisme ». Son objet est le soutien, l'échange et l'information sur l'accès aux soins en santé mentale pour les personnes exilées souffrant de traumatisme psychique.

L'objectif est d'étudier les possibilités d'orientation en fonction des situations, des besoins identifiés et des ressources territoriales. Les demandes de consultation pour le centre de soin Osiris font également l'objet d'un échange dans le cadre de ces permanences.

Un lien avec les actions d'Osiris Interprétariat et celles du Soutien aux professionnels en région est effectué pour développer les possibilités d'accès aux soins et identifier les ressources dans les différents territoires.

La permanence est hebdomadaire, le jeudi de 14h à 16h et s'adresse prioritairement aux professionnels.

Quelques données quantitatives...

- Réception de 155 appels téléphoniques.
- 134 appels provenant des Bouches-du-Rhône.
- Principaux champs d'intervention des appelants : santé mentale et somatique, demande d'asile, hébergement (droit commun ou bénévole).

Groupe de soutien de psychologues

Dans le cadre du projet de soutien aux professionnels en région, Osiris est amené depuis 2017 à rencontrer des psychologues qui interviennent auprès d'un public exilé sur les différents territoires de la région PACA.

Avec le développement de temps de consultation psychothérapeutique dans les centres d'hébergement pour personnes exilées, des psychologues interviennent de plus en plus dans des équipes sur des temps très réduits, souvent seuls psychologues, avec parfois peu ou pas de temps d'échange clinique ou de supervision, en particulier autour de la clinique de l'exil et du traumatisme psychique.

Certains de ces psychologues expriment le besoin de soutien face à des suivis psychothérapeutiques spécifiques qui peuvent parfois révéler un certain isolement.

Osiris met en place deux groupes de soutien et d'échange autour de la clinique de l'exil et du trauma, initiés par deux psychologues du centre de soin d'Osiris. Ces groupes semi-fermés se rencontrent un mercredi toutes les 6 semaines, pendant deux heures, en visio-conférence. Aucune participation financière n'est demandée aux participants.

En fin d'année, les deux groupes sont réorganisés en un seul, suite à l'indisponibilité de plusieurs participantes.

10 rencontres sont organisées et réunissent 47 participants. Les participants exercent dans les différents départements de la région PACA.

Les thématiques qui ont pu y être abordées couvrent notamment :

- le sentiment d'impuissance,
- trauma complexes : les limites de nos accompagnements,
- enfants et trauma précoces.

Groupe de travail - Centres ressources régionaux

Depuis 2019, Osiris est associé au travail mené par les services de la DRJSCS, devenues DREETS, sur l'intégration des personnes primo-arrivantes²⁶ en région PACA. Ce travail réunit les Centres Ressources Régionaux travaillant sur l'accueil des personnes étrangères et quelques associations plus locales :

- Ancrages,
- ACT – Approches Cultures et Territoires,
- CRI PACA – Centre Ressources Illettrisme,
- Espace,
- FR-CIDFF PACA – Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des femmes et des familles,
- Comede PACA,
- Osiris.

Ce groupe de travail s'est réuni à trois occasions et a publié cinq numéros de la newsletter « Archipel ». Des Web-conférences d'une durée d'une heure sont également organisées à destination de tous les acteurs de la région, travail auquel Osiris est également associé.

Enfin, ce groupe élabore un répertoire des acteurs et ressources en matière d'accueil des personnes étrangères en région PACA et autour des thématiques de l'accès aux droits, aux soins, à la langue, à l'emploi, au logement, à la culture. Il est mis en ligne sur le site de l'association « Espace » : www.espace.asso.fr.

Diplômes Universitaires

« Exil, Droit et santé » (Montpellier)

Ce DIU est organisé par Médecins du Monde et le centre Frantz Fanon à l'Université de médecine. Osiris est membre du comité pédagogique et a assuré deux enseignements sur les thèmes :

- « Travailler avec un interprète professionnel »,

26 - Primo-accédantes à un titre de séjour, signataire d'un Contrat d'Intégration Républicaine

- « Soignés, soignants : enjeux et reconnaissance identitaire, effets des traumatismes sur les équipes ».

Psychotraumatismes, précarité et migrations (Aix-Marseille)

Osiris intervient sur deux thèmes :

- l'interprétariat en santé,
- le traumatisme psychique chez les personnes exilées.

COMMUNICATION

Site Internet

Créé en 2012, le site d'Osiris (<http://www.centreosiris.org/>) est réactualisé dans ses contenus en privilégiant la présence des trois axes thématiques du projet à savoir le centre de soin, le soutien aux professionnels en région PACA et Osiris Interprétariat ; ce dernier axe fait l'objet d'un site spécifique : <https://www.osiris-interpretariat.org/>

Le site d'Osiris est conçu comme un lieu d'exposition et d'expression, témoin du développement de l'association. A ce titre, il constitue un outil déterminant de la communication du projet d'Osiris.

Centre de documentation

Le centre de documentation comprend plus de 800 références. Elles sont consultables sur le site internet de l'association.

Source de références multiples, cette base de données n'a pas vocation à l'exhaustivité ; elle indique parmi les nombreuses sources bibliographiques et multimédia existantes, celles sur lesquelles nous nous appuyons au fil de nos recherches comme de nos rencontres, pour développer notre pensée sur les thématiques du projet d'Osiris.

Lettre Régionale d'Osiris

Osiris publie une lettre d'information numérique tri-annuelle portant sur l'accès aux soins des personnes exilées en région PACA notamment sur les thèmes du traumatisme psychique et de l'exil. Dans chaque numéro, une thématique en particulier est développée, un dispositif inspirant de la région est mis en lumière et des documents de référence sont partagés.

En 2022, les numéros suivants paraissent et comportent différents entretiens.

Traite des êtres humains et exploitation sexuelle

Entretiens avec :

- Carole Campbell, interprète en anglais intervenant auprès de personnes victimes de traite ;
- Roberta Derosas, cheffe de service à Autres Regards, association de santé communautaire à Marseille ;
- Federica Marengo, coordinatrice de dispositifs d'urgence et de mise à l'abri de personnes victimes de la traite des êtres humains à ALC (Nice).

Les effets de la frontière sur la santé des exilé·e·s

Entretiens avec :

- Jean-Luc Pesle, médecin responsable de la mission frontière transalpine pour Médecins du Monde ;
- Charlène Cuartero Saez, coordinatrice des missions dans les zones d'attente pour l'Anafé ;
- Agnès Lerolle, chargée du projet de la CAFI – Coordination d'Actions aux Frontières Intérieures.

Les effets de la précarité sur la santé mentale des exilé·e·s

Entretiens avec :

- Maud Landreau, infirmière à la PASS de l'hôpital de la Conception de l'AP-HM.
- Paul Jouanny, Thomas Collin et Lucie Borel, membres de l'équipe de maraude du Pont de la gare Saint-Charles de Médecins du Monde Marseille.

L'ensemble des entretiens et des Lettres sont disponibles sur notre site, dans la section Soutien aux professionnels.

ÉVÈNEMENT - RÉSEAU

Journée Mondiale des Réfugiés – Friche de la Belle de Mai (Marseille)

Osiris a participé à l'organisation de cette journée et animé les rencontres-débats sur le thème « L'exil au féminin ».

A cette occasion, Osiris organise une lecture musicale à la librairie La Touriale en présence de Carole Zalberg et Anne Gorouben, auteures du livre « Des routes » et la musicienne Shadi Fathi.

Beyond Borders (France Italie)

Réseau de soutien et d'action pour les droits des personnes en situation de traite et trafic. Osiris a participé à deux rencontres de deux jours chacune, à Marseille et à Vintimille.

OSIRIS INTERPRÉTARIAT

PRÉSENTATION

Objectifs

Créé en 2018, Osiris Interprétariat est un service d'interprétariat spécialisé dans la santé et l'accompagnement social.

Son objet est l'amélioration des conditions d'accès à la santé et à l'accompagnement social pour les personnes migrantes non francophones en région PACA, en facilitant l'accès à des prestations d'interprétariat professionnel.

Pour cela, les principales actions mises en place concourent à :

- offrir un service d'interprétariat adapté aux besoins des personnes non francophones et des professionnels des champs de la santé et de l'accompagnement de la région PACA ;
- promouvoir le recours à l'interprétariat professionnel médical et social ;
- développer la formation des interprètes et l'accompagnement des professionnels travaillant avec interprètes ;
- participer à la professionnalisation des interprètes et à la reconnaissance de ce métier.

L'équipe

Osiris Interprétariat compte 32 interprètes pour 40 langues.

L'équipe est composée de :

- Charlotte de Bussy, responsable d'Osiris Interprétariat (1 ETP),
- Marie-Liesse Mouly, assistante de gestion et de projet (0,8 ETP puis 0,9 ETP à partir de mai 2022),
- Carole Campbell, interprète formatrice et tutrice,
- Abdulqadir Amarkhil, interprète-tuteur,
- Rajmonda Bekteshi, interprète-tutrice,
- Oksana Butenko, interprète-tutrice,
- Jovana Cosic, interprète-aide tutrice,
- Djene Diallo, interprète-aide tutrice.

Les interprètes tuteurs et tutrices accompagnent les nouveaux interprètes dans leur prise de fonction. Ils animent également des séances de formation de « mises en situation » auprès des interprètes et peuvent participer à des modules de formation des professionnels.

L'interprète-formatrice est en charge de l'accompagnement du parcours de formation des interprètes, elle anime les réunions de coordination des tuteurs, elle anime la demi-journée d'intégration des interprètes, et co-anime les formations à destination des professionnels de santé et du travail social.

Un outil de communication à l'intention des interprètes est développé, sous la forme d'un bulletin mensuel d'information. Il reprend les informations importantes, concernant les dates des formations et rencontres, des informations sur les structures partenaires, des recommandations de lecture. Une nouvelle rubrique « *Comment on dit dans ta langue* » invite les interprètes à présenter comment certains concepts se traduisent dans leur langue.

Recrutement d'interprètes

En fonction des besoins de langue, de nouveaux interprètes sont recrutés. Par exemple, suite au début de la guerre en Ukraine et à l'anticipation de la hausse de la demande en interprétariat, deux nouvelles interprètes en ukrainien ont été recrutées.

Quelques informations quantitatives...

- 32 interprètes dont 6 tuteurs.
- 40 langues représentées²⁷.
- 3 nouveaux interprètes.
- 9 bulletins des interprètes.

SERVICE INTERPRÉTARIAT

Aspects administratifs et organisationnels

Statut professionnel des interprètes

La majorité des interprètes sont des travailleurs indépendants et interviennent en tant que prestataires. En 2022, 7 interprètes sont salariés dans le cadre d'un contrat de mise à disposition de type intérimaire, porté par l'Association Départementale pour l'Emploi Intermédiaire (ADPEI), dans le cadre des parcours d'insertion par l'activité économique.

L'accord interne de l'association Osiris, adopté en 2022, rend possible le recours à des contrats à durée indéterminée de type intérimaire (CDII) pour les interprètes. Cela est l'aboutissement d'un long travail de réflexion et de concertation pour pouvoir proposer un cadre de travail salarié aux interprètes.

Modèle économique

Le financement d'Osiris Interprétariat est assuré principalement par : l'ARS PACA, la DREETS PACA, la Fondation de France, la Direction générale de la santé et la CPAM.

Ces financements sont affectés aux coûts des ressources humaines²⁸, aux coûts de fonctionnement, à la formation des interprètes, à la formation et l'accompagnement des professionnels et à toute activité déployée par Osiris Interprétariat.

Grâce à ces financements, les prestations d'interprétariat sont facturées aux structures demandeuses à un tarif inférieur aux coûts réels. Cela participe à notre volonté de promouvoir le recours à l'interprétariat professionnel en offrant un service financièrement accessible. Les rentrées issues de la facturation permettent de rémunérer les interprètes. Au 1^{er} janvier 2022, le coût horaire est passé de 30 € à 35 €.

Certaines institutions versent des subventions à Osiris Interprétariat dédiées spécifiquement au financement des prestations d'interprétariat : il s'agit de la Protection Judiciaire de la Jeunesse des Bouches-du-Rhône pour les professionnels de ses établissements, l'ARS PACA pour les acteurs de santé recevant le public ukrainien réfugié en France, et la DREETS PACA pour des actions de vaccination contre la Covid-19 puis pour l'accompagnement social des réfugiés d'Ukraine.

²⁷ Cf la liste en annexe des interprètes et des langues proposées.

²⁸ Salaires de la responsable de Osiris Interprétariat et de l'assistante de gestion et de projet.

Modalités de prise de rendez-vous

Un travail d'élaboration d'un nouveau logiciel de gestion des rendez-vous est initié avec la société Native Media qui prend en charge son développement. Cet outil permettra d'avoir un meilleur suivi sur l'activité, et de gagner du temps sur la gestion administrative.

Partenaires

Convention de partenariat

Les structures qui souhaitent solliciter le service d'interprétariat s'engagent dans le cadre d'une convention de partenariat. Celle-ci fixe le cadre général d'intervention, définit les objectifs poursuivis par Osiris interprétariat, ainsi que les modalités de prise de rendez-vous et les tarifs.

En 2022, 14 nouvelles conventions sont signées :

- l'ANEF Provence (Marseille),
- le Centre Hospitalier de Digne-les-Bains,
- la PASS de Ville de Marseille,
- l'Amicale du Nid (Marseille),
- l'Abri Maternel (Marseille),
- l'association ALC au profit du Pôle Accueil Médiation Intégration (Nice),
- le Centre Hospitalier intercommunal de Manosque,
- l'ITEP Marseille Centre Est de l'association ARI,
- l'ESAT Saint-Jean de l'association HPF (Marseille),
- l'équipe CORHESAN (Hôpital Européen, Marseille),
- le Planning Familial de Marseille,
- le Dispositif de Protection de l'Enfant de la Sauvegarde 13 (Marseille),
- le CAMPS Nord (AP-HM, Marseille),
- le CADA Marseille et Arles du Groupe SOS.

A cela s'ajoutent 25 établissements qui ont sollicité Osiris Interprétariat en dehors d'un cadre partenarial.

Mises à disposition

A ces partenaires, s'ajoutent 4 établissements/structures qui bénéficient de mises à disposition gratuites :

- la PASS du Centre Hospitalier de Hyères,
- l'association Répi / ADJ du Secours Catholique d'Avignon,
- le Centre Hospitalier de Digne,
- Alexis Colin, étudiant chercheur, pour un projet de recherche.

Osiris Interprétariat permet ainsi à des structures de bénéficier de prestations d'interprétariat gratuites sur un temps limité afin d'expérimenter le travail avec interprète professionnel, avant d'identifier des solutions durables d'accès à des financements.

Ainsi en 2022, après avoir bénéficié de mises à disposition en 2021, le Planning Familial et le Centre Hospitalier de Digne ont signé une convention de partenariat.

La DREETS PACA a accordé un financement spécifique à Osiris Interprétariat pour proposer des prestations d'interprétariat aux structures impliquées dans la vaccination contre la COVID 19 pour les personnes non francophones. Ce financement a par la suite été transposé pour les structures impliquées dans l'accompagnement des personnes réfugiés d'Ukraine (hors santé).

L'ARS PACA a également accordé une subvention pour financer les prestations d'interprétariat en santé pour les personnes réfugiées d'Ukraine. Ainsi 93 heures d'interprétariat ont été mises à disposition des acteurs de santé recevant des réfugiés d'Ukraine en région PACA.

Les rencontres réalisées

Les contacts et rencontres avec les structures intéressées par le service d'interprétariat sont réalisées régulièrement. Elles permettent d'échanger sur les besoins en interprétariat et de présenter Osiris Interprétariat.

Rencontres réalisées avec des structures non partenaires :

Structure d'hébergement d'urgence Mères-Enfants La Draille ; le GIP PRE de Marseille (Programme de Réussite Éducative) ; l'Amicale du Nid ; le CHRS la Garde (83) ; la CUMP 13 ; la PASS de Ville ; Banlieue Santé ; la CUMP 06.

Rencontres réalisées dans le cadre de suivi et/ou d'échanges avec les partenaires

L'ANEF Pro vence ; l'ITEP Sessad Marseille 14^e ; l'ADJ Bouès ; l'Abri Maternel ; la MSP Peyssonnel ; le CMP la Biscotterie ; le Bus 31/32.

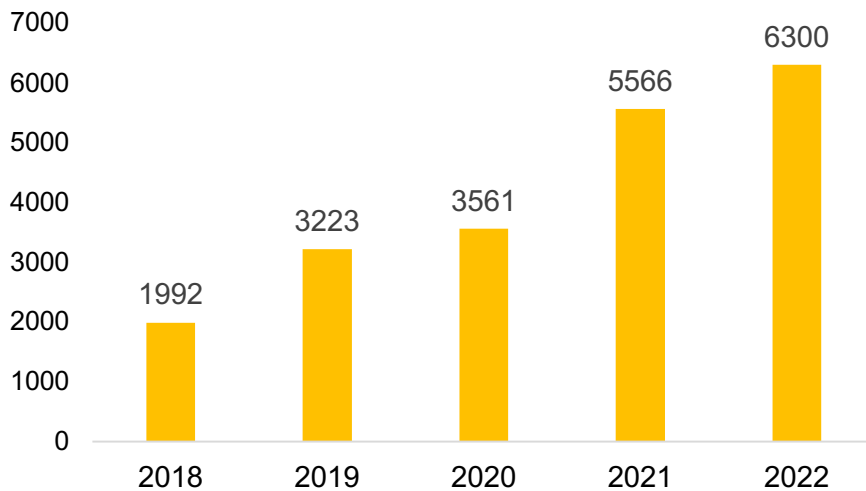
Dans le cadre du projet « INTERPAIR », « Accès et accompagnement à la prévention et aux soins des publics non francophones en situation d'addiction : facilitation de l'accès à l'interprétariat en présentiel et expérimentation sur deux Csapa de la présence d'usagers « pair-aidant », Osiris Interprétariat a participé aux différentes réunions suivantes : 4 comités de direction, un comité de pilotage, ainsi qu'à une réunion d'échange « inter-structures ».

Quelques informations quantitatives...

- Nombre de conventions de partenariat : 58 représentant 106 structures (dont 15 hors des Bouches-du-Rhône).
- Nombre de structures bénéficiant de mise à disposition gratuite : 5 pour 26,5 heures d'interprétariat.
- Mises à disposition pour la vaccination contre la Covid 19 : 5 heures.
- Mises à disposition pour les acteurs des champs de la santé et du travail social des personnes réfugiées d'Ukraine : 133 heures.
- Nombre de rencontres de suivi avec des partenaires : 7.
- Nombre de présentations d'Osiris Interprétariat à des structures non partenaires : 8.

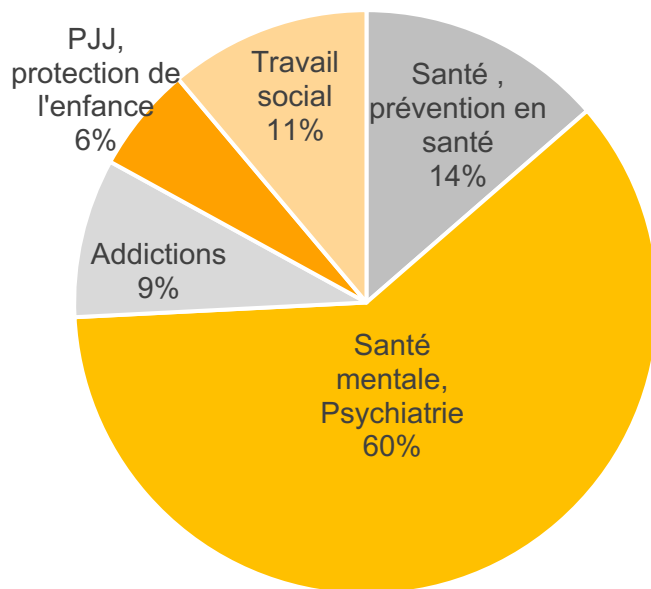
L'interprétariat en chiffre

NOMBRE D'HEURES D'INTERPRÉTARIAT PAR AN



Nombre d'heure d'interprétariat réalisé : 6300 soit une moyenne de 525 heures par mois et une augmentation de 13% entre l'année 2021 et l'année 2022.

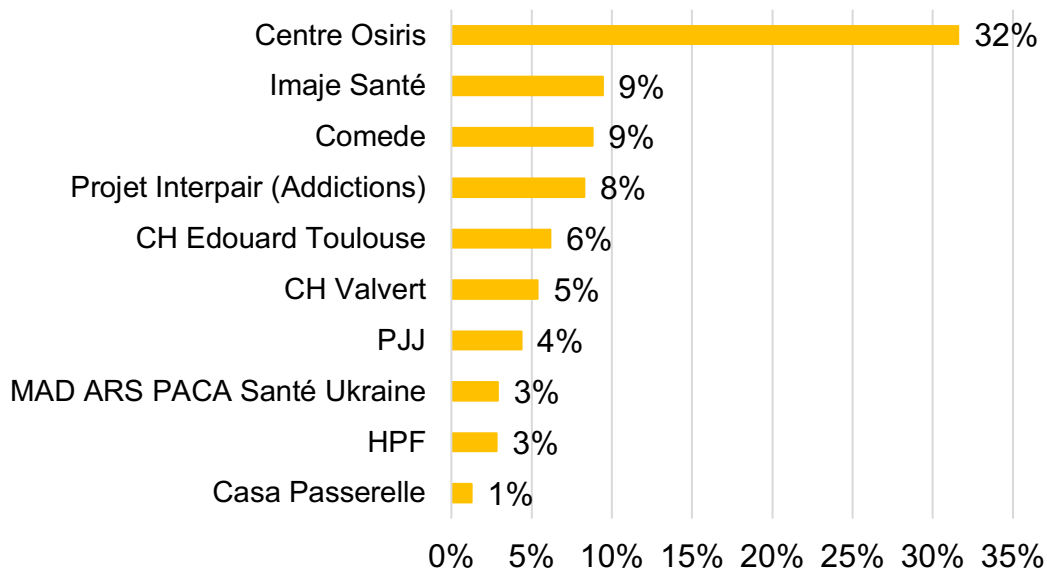
RÉPARTITION THÉMATIQUE DES HEURES D'INTERPRÉTARIAT



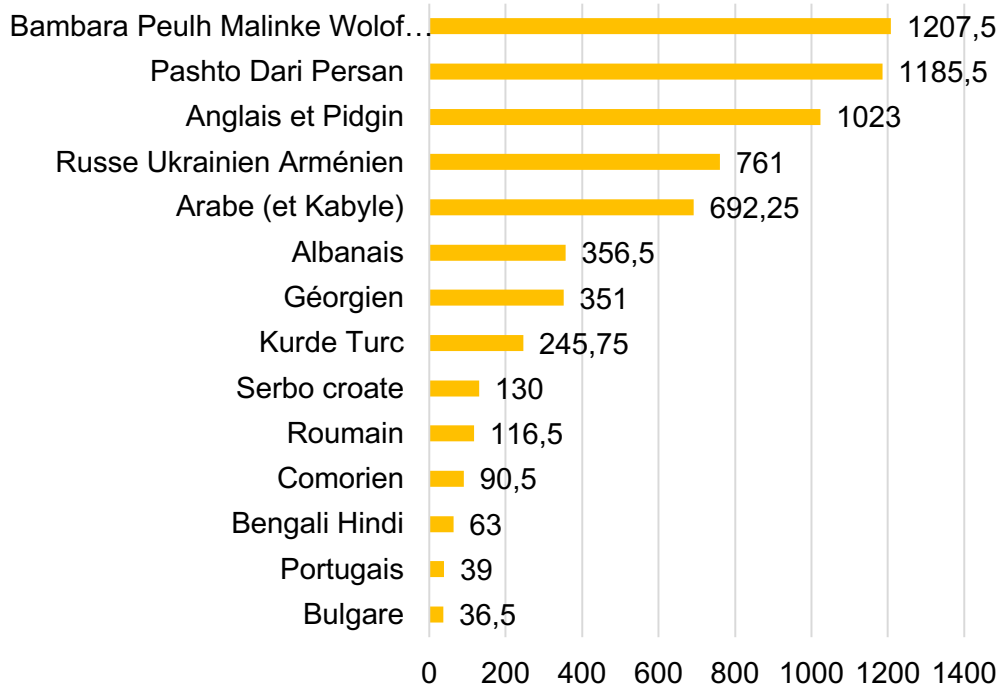
Le secteur de la santé mentale continue de progresser et représente 60 %²⁹ des interventions des interprètes contre 50% en 2021. Le secteur de la santé (santé mentale, santé, prévention en santé, addictions) représente 83 % de l'activité.

²⁹ Les techniques actuelles de statistiques ne permettent pas de classer les prestations d'interprétariat en fonction des professionnels demandeurs, mais par type de structures. Or, certaines structures identifiées comme des

LES 10 PREMIÈRES STRUCTURES D'INTERVENTION (80% DE L'ACTIVITÉ)

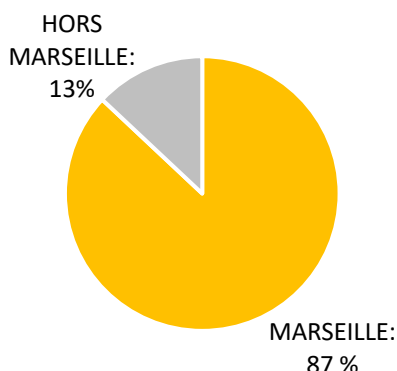


RÉPARTITION DES HEURES PAR LANGUE



structures de santé proposent également de l'accompagnement social. Le nombre d'interventions dans le secteur de l'accompagnement social est susceptible d'être plus important.

LIEUX D'INTERVENTION



RÉPARTITION DES HEURES ET COÛT

Répartition des heures d'interprétariat	Nombre d'heures d'interprétariat	Budget
Structures extérieures	4 010 h	172 072 €
Centre de soin	2 262 h	75 432 €
Mise à disposition	28 h	1 165 €
Total	6 300 heures	248 669 euros

Quelques informations quantitatives...

- Nombre d'heures d'interprétariat réalisées : structures extérieures, 4 038h, centre de soin Osiris, 2 262h.
- Nombre d'heures d'interprétariat mises à disposition pour les déplacés d'Ukraine : 138.
- Nombre moyen d'heures d'interprétariat par mois : 525.

PARCOURS DE FORMATION DES INTERPRÈTES

Présentation

L'intervention de l'interprète dans les dispositifs de soin et d'accompagnement est délicate, elle nécessite la mobilisation de compétences particulières. Pour garantir un service d'interprétariat professionnel de qualité, une formation spécifique est indispensable afin de développer leurs connaissances, de leur apporter un cadre de référence pour penser leur pratique et de proposer un accompagnement à leur expérience clinique.

Le parcours de formation des interprètes dans le cadre d'Osiris Interprétariat est un accompagnement qui se fonde sur une approche globale s'appuyant sur le référentiel de compétences de l'interprète médical et social professionnel du Réseau de l'Interprétariat Médical Et Social (RIMES), inscrite dans les recommandations de la Haute Autorité de Santé « Interprétariat dans le domaine de la santé : Référentiel de compétences, de formation et de bonnes pratiques ».

Il comprend plusieurs axes :



Chaque interprète s'inscrit dans un parcours de formation de base théorico-pratique qui dure deux années. La participation est obligatoire. La coordination de la formation des interprètes est assurée par Charlotte de Bussy, responsable d'Osiris Interprétariat, avec le soutien de Carole Campbell, interprète formatrice.

La formation de base

Elle comprend :

- 1 module de formation initiale de 3 jours (18 heures),
- 10 modules de formation complémentaire de 3 heures (30 heures),
- 20 séances d'analyse de la pratique professionnelle (30 heures),
- 9 heures de tutorat,
- participation aux réunions d'équipe,
- accompagnement individuel,
- l'expérience de terrain.

Une attestation de formation est délivrée aux interprètes qui terminent le parcours de formation de base. L'expérience de terrain permet d'acquérir des compétences variées selon les dispositifs d'intervention. Pour terminer le cycle de formation, il est attendu qu'un interprète ait accompli un minimum de 100 heures d'interprétariat. Selon les langues et la variabilité de la demande, cet objectif peut être revu à la baisse.

Formation continue

Elle prend la suite de la formation de base et est composée de :

- modules complémentaires (en moyenne 1 tous les 2 mois),
- séance mensuelle d'analyse de la pratique,
- réunions d'équipe.

Formations réalisées

La formation s'appuie sur les référentiels de compétences et référentiel de formation de RIMES³⁰, en faisant intervenir différents formateurs.

Formation de base

Formation théorique (17 heures) :

- journée d'intégration, animée par Carole Campbell,
- formation « Cadre et posture professionnelle dans la relation d'aide », animée par Sébastien Pélissier,
- formation « Place et gestion des émotions », animée par Sébastien Pélissier,
- formation « L'attention interculturelle et la décentration », animée par Samira Garioub de Cofrimi.

Mises en situation (6 heures) :

- 3 ateliers de mises en situation, de 2 heures chacun animés par un binôme d'interprètes tuteurs. Les mises en situation permettent de travailler sur les fonctions de l'interprète médical et social et son cadre déontologique.

Atelier d'autoévaluation des compétences (4 heures) :

- 2 ateliers d'auto-évaluation des compétences.

Tutorat

- 10 interprètes accompagnés dans le cadre du tutorat.

Réunions de coordinations (12 heures) :

- 6 réunions pour suivre les actions de tutorat.

Les groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle (40,50 heures pour 27 séances) :

- un groupe animé par Carine Robin-Hubert regroupe les interprètes tuteurs, 9 séances,
- un groupe animé par Sébastien Pélissier, 9 séances,
- un troisième animé par Vanessa Ballan-Biton, 9 séances.

Modules complémentaires

Trois modules complémentaires (9 heures) :

- « Présentation de la Protection Judiciaire de la Jeunesse » (PJJ),
- « La psychiatrie adulte et le rôle du psychiatre » (Osiris),
- « Demande asile et autres parcours sociojuridiques des exilés en France » (Osiris).

Un lexique regroupant 10 thèmes clefs abordés pendant les modules complémentaires depuis 2019 est élaboré et distribué aux interprètes.

Autres temps de formation

Réunion d'équipe (10 heures) :

- 5 réunions réunissant les interprètes et l'équipe de coordination.

30 Réseau de l'Interprétariat Médical Et Social

Entretiens individuels :

- 21 interprètes reçus dans le cadre d'entretiens annuels individuels,
- 12 interprètes reçus dans le cadre d'entretiens individuels en plus des entretiens annuels.

Fin de formation :

- une interprète a clôturé le parcours de formation obligatoire, ce qui porte à 17 le nombre d'interprètes ayant reçu une attestation de fin de formation de base ;
- les interprètes ayant fini la formation de base bénéficient de la formation continue (réunion d'équipe, analyse de la pratique et modules complémentaires).

Coût de la formation

Rémunération des interprètes	18 396 €
Dépenses intervenants extérieurs	5 590 €
Nb d'heures de formation rémunérées	640 h
Nb d'heures d'intervention des interprètes tuteurs et formateurs	207,5 h

Les dépenses engagées sont de 23 986 €, correspondant à 640 heures de formation rémunérées pour les interprètes, 207 heures de formation rémunérées pour les interprètes tuteurs et formateurs et à la rémunération des intervenants extérieurs.

Le budget affecté à la formation des interprètes se stabilise chaque année autour de 20 000 €.

Quelques informations quantitatives...

- 17 interprètes ont terminé le parcours de formation obligatoire sur 32.
- Nombre d'heures de formation pour les interprètes en formation obligatoire et continue : 640h.
- Nombre moyen d'heures de formation par interprète : 22 h.
- Nombre d'heures d'intervention des interprètes tuteurs et formateurs : 207,5 h.
- Nombre d'heures de formation dispensées : 73 h.

FORMATION – ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

Osiris Interprétariat développe des actions d'accompagnement et de formation des professionnels du soin et du social des structures partenaires portant sur le travail avec interprètes. En effet, la présence d'un interprète professionnel modifie le dispositif habituel ; les modalités spatio-temporelles et les pratiques du professionnel se trouvent modifiées. Le colloque singulier est transformé en dispositif groupal, ce qui demande de faire une place à ce tiers spécifique qu'est l'interprète professionnel et de penser les effets de son implication dans le processus thérapeutique.

Différentes modalités d'accompagnement des professionnels des structures partenaires sont proposées par Osiris Interprétariat :

- rencontre avec les équipes afin de présenter Osiris Interprétariat et de sensibiliser les professionnels sur les enjeux du travail avec un interprète professionnel (durée : 1 à 2h) ;
- sensibilisation sur l'interprétariat professionnel pour des grands groupes (durée : 1 à 3h) ;

- module de formation portant sur « Travailler avec un interprète professionnel » (durée : 1 journée de 6h et 1 module d'approfondissement de 3h).

Rencontres-sensibilisations

30 professionnels rencontrés issus des structures suivantes :

- l'ANEF Provence,
- l'ADJ Bouès,
- la CUMP 13,
- l'Abri Maternel.

Sensibilisations

24 professionnels sensibilisés issus des structures suivantes :

- le groupe santé ALID porté par le CHRS Aves (Vitrolles),
- intervenants auprès des publics exilés à Briançon.

Modules de formation

« Travailler avec un interprète médical et social »

- 3 journées de formation,
- 34 professionnels formés.

Le module de formation est modifié en prenant en compte les évaluations de la formation des années précédentes. Ainsi il est proposé aux professionnels de suivre un module d'une journée au lieu de deux, pouvant être complété par une demi-journée d'approfondissement pour les professionnels intéressés.

Quelques informations quantitatives...

- 33 professionnels formés.
- 3 journées de formation.
- 6 sensibilisations et rencontres avec des équipes touchant environ 54 personnes.

RIMES

Osiris Interprétariat est membre de RIMES, le Réseau de l'Interprétariat Médical Et Social, constitué en association en février 2019, qui est la prolongation du groupe de travail national sur l'interprétariat professionnel médical et social existant depuis plus de 10 ans.

Ses membres sont :

- Aptira – Angers,
- Asamla – Nantes,
- COFRIMI – Toulouse,
- ISM Corum – Lyon,
- ISM Interprétariat – Paris,
- ISM Méditerranée – Marseille,
- MSA – Strasbourg,
- Osiris Interprétariat – Marseille,
- Réseau Louis Guilloux – Rennes,
- Pavla Zatvrask – Coordination de l'interprétariat au CHU de Toulouse,
- Muriel Montagut – Directrice du centre Frantz Fanon, Montpellier.

Objectifs

« Dans la visée d'un égal accès de tous aux droits, et notamment aux droits à la santé, à l'éducation, à l'asile, à la justice et d'un égal accès aux services publics, RIMES se donne pour objet :

- de promouvoir et développer l'interprétariat médical et social professionnel tel que défini dans la Charte de l'interprétariat médical et social professionnel en France adoptée à Strasbourg le 14 novembre 2012 ;
- de favoriser la formation et la recherche dans le domaine de l'interprétariat médical et social ;
- de contribuer à la défense des valeurs et intérêts communs des associations membres ;
- de favoriser les échanges entre les associations membres. »

Deux rencontres ont lieu en présentiel, l'une en mai à Paris, à l'invitation de ISM interprétariat, la seconde en novembre à l'invitation de ISM Corum. Cependant, le groupe a également maintenu des réunions en visio-conférence afin de travailler sur des temps plus courts.

Un nouveau membre associé a été intégré au réseau, il s'agit de Muriel Montagut, en tant que directrice du centre Frantz Fanon de Montpellier.

Les travaux cette année ont principalement porté sur :

- la reconnaissance et la valorisation de la formation des interprètes,
- des échanges visant à élaborer une stratégie de plaidoyer commune.

L'Assemblée Générale de Rimes a lieu en juin en visio-conférence et a permis d'adopter le rapport moral et financier de l'année 2021.

Quelques informations quantitatives...

- 7 réunions du groupe formation.
- 7 réunions du groupe direction.
- 1 assemblée générale.
- 4 réunions du bureau.

VIE ASSOCIATIVE

Assemblée Générale

Une Assemblée Générale extraordinaire en juillet et une Assemblée Générale authentique, en décembre, sont organisées dans la cadre de l'achat de locaux du 10 boulevard d'Athènes. L'acte d'achat a été finalisé le 28 décembre 2022 pour un déménagement le 11 janvier 2023.

Accord interne d'entreprise

Il est signé le 28 mars 2022 à l'unanimité et fait suite à différents temps de rencontres entre les salariés et le Conseil d'Administration.

Réunions associations

Elles réunissent les équipes salariées, des représentants des interprètes, des représentants du conseil d'Administration et sont mensuelles. Ces réunions permettent d'échanger sur l'actualité de l'association. Le compte-rendu des réunions est diffusé dans les Mémos, qui sont envoyés chaque mois par e-mail aux membres du CA, salariés et adhérents de l'association.

Lettre aux donateurs

A l'initiative du Conseil d'Administration, les dixième et onzième numéros de la « Lettre aux donateurs » ont été édités. La Lettre # 10 a porté sur la bibliothèque d'Osiris et le choix fait par chaque salarié de 5 ouvrages. La Lettre # 11 a résumé le séminaire qui s'était déroulé en 2021 rassemblant salariés, interprètes, CA, adhérents durant deux jours d'intenses réflexions.

La Lettre aux donateurs est une occasion de remercier et d'informer celles et ceux qui nous font confiance et soutiennent notre projet.

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Christine THIRIET	Présidente - Cadre du social - retraitée
Marie JODON	Secrétaire - Éducatrice de jeunes enfants
Jean-Jacques FÉRIGOULE	Trésorier - Expert-comptable retraité
Éliane AMIOT	Administratrice - Directrice administrative - retraitée
Coralie GODEAU	Administratrice – Conseillère conjugale et familiale
Camille JOUANNEAU	Administratrice – Conseillère en éco. sociale et familiale
Charlotte MARINI	Administratrice - Juriste
Virginie OWINYO	Administratrice - Assistante sociale Insertion Réfugiés

MEMBRES ADHÉRENTS

Sophie ALARY	Directrice de pôle - Association Aurore
Alice ARCHENOUL	Avocate
Sylvie AZEMA	Assistante sociale
Stéphanie BADOUX	Médecin
Julia BARDOU-CARMONA	Assistante sociale
Tiphaine BARRAL	Médecin gynécologue obstétricienne
Sophie BEAU	Directrice SOS Méditerranée
Mary BOISGIBAULT	Psychologue
Hélène BOISSON	Traductrice – Enseignante
Huguette BONOMI	Retraitée
Émilie COUTRET	Cheffe de service de la CMSMH
Camille FOURNIER	Assistante sociale
Bernard GRANJON	Médecin retraité
Evelyn GRANJON	Psychiatre retraitée
Françoise HEMY	Retraitée de la fonction publique territoriale
Chantal JAFFRAIN	Retraitée de la fonction publique territoriale
Carole JOSEPH	Nutritionniste
Farideh KABIRI	Secrétaire
Firouz KABIRI	Ingénieur
Élisa LARRAIN	Enseignante
Anais LEONHARDT	Avocate
Reem MANSOUR	Médecin
Souha MANSOUR-SHEHADEH	Médecin pédopsychiatre
Charlotte MARINI	Juriste
Mélanie MAURIN	Psychologue clinicienne
Charlotte MONIMART	Infirmière
Auguste OLIVE	Psychiatre retraité
Sonia PRADINE	Juriste
Rémi RENON	Responsable administratif et financier FIP
Emmanuel ROY	Réalisateur
Bernard SAVIN	Psychologue clinicien
Vincent THIRIET	Conducteur de travaux
Patrick THIRIET	Cadre du social retraité

Hugo TIFFOU
Jacques VICAT

Délégué national maisons pluriprofessionnelles de santé
Chirurgien

ÉQUIPE

Naomi ALIAGA	Chargée de gestion administrative
Monique d'AMORE	Psychiatre
Florence BERNAD-JALLERAT	Agent d'entretien
François CORBIER	Psychologue clinicien
Charlotte DE BUSSY	Responsable Osiris Interprétariat
Camille FOURNIER	Assistante sociale
Bertrand GUÉRY	Directeur - psychothérapeute
Marie JACOB	Psychologue clinicienne
Aurialie JUBLIN	Responsable administrative et financière
Véronique JUILLAN	Coordinatrice sociale
Elsa LAFFITTE	Chargée de projet pôle régional de compétence
Émilie MASSON	Ostéopathe
Julia MASSON	Psychologue sociale
Marie-Liesse MOULY	Assistante de gestion et de projet

GRUPE DES INTERPRÈTES

Jenine ABOUSHI	Arabe et anglais
Abdul Qadir AMARKHIL	Pashto, dari et tadjik
Asaduzzaman APU	Bengali et hindi
Alla ATAVINA	Ukrainien
Rajmonda BEKTESHI	Albanais
Oksana BUTENKO	Russe et ukrainien
Carole CAMPBELL	Anglais
Fethan CELIKER	Kurmandji, turc et azéri
Jovana COSIC	Serbo-croate
Nil DENIZ	Turc et allemand
Aïda DER ARSENIAN	Russe et arménien
Djene DIALLO	Soussou, bambara, dioloua, malinké, peulh, créole portugais de Guinée Bissau et wolof
Kadiatou DJIRE	Diakanké, malinké, bambara, dioula et soussou
Nouzha EL BEKARRI	Arabe
Daniela FAGADAU	Roumain
Azatullah HAZARBOZ	Pashto, dari et ourdou
Nina KERESLIDZE	Géorgien
Nadir KHANFOUR	Arabe et anglais
Mariam KHATLAMAYAN	Arménien et russe
Somayeh KOIEK	Persan, kurde et sorani
Delcho KOPRIVSKI	Bulgare
Youcef LARIBI	Kabyle
Arkadiusz MALASINSKI	Polonais
Hissane MOHAMED	Comorien
Dini NASSUR	Comorien et mahorais
Anne RADULOVIC	Serbo-croate
Arta SELMANAJ-TIGHILET	Albanais
Fabio SOARES DA SILVA	Portugais
Yuliia VLASENKO	Ukrainien
Annie YAGBASAN	Kurde Kurmanji

La comptabilité est assurée par le cabinet comptable SUD EXPERTS, Sarah GASTON, chef de mission et Radia RAHOU, gestionnaire de paie.
Le commissariat aux comptes est assuré par Philippe ARNAUD du cabinet AUDITEUR.

REMERCIEMENTS AUX DONATEURS

En 2022, nous avons recueilli 9 574€ de dons et adhésions.
Nous remercions chaleureusement les 62 donateurs particuliers, qui ont soutenu notre projet et nous renouvellent leur confiance depuis de nombreuses années.

INFORMATIONS PRATIQUES

OSIRIS

Siège social : 10 boulevard d'Athènes - 13001 MARSEILLE
Tél. 04 91 91 89 73 – P. 06 78 37 66 00
Fax. 09 89 58 93 15
E-mail : centre.osiris@free.fr
Site : www.centrosiris.org

Association loi 1901 - siret : 433 690 914 00034 - ape : 8690 F
Numéro de déclaration d'activité de formation : 93131525013

ANNEXES

ANNEXE 1 : ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DU CENTRE DE SOIN DE 2005 A 2022

Année	RV pris	RV effectués	File active	Nationalités	% F/H
2022	2 594	1 881 (72,5%)	173 (dont 16 familles)	33	44 / 56%
2021	2 923	2 086 (71,4%)	184 (dont 25 familles)	34	41 / 59%
2020	1 934	1 556 (80%)	202 (dont 25 familles)	36	40 / 60%
2019	2 314	1 626 (70%)	249 (dont 32 familles)	35	46 / 54%
2018	2 166	1 573 (72%)	230 (dont 27 familles)	34	43 / 57%
2017	1 673	1 274 (76%)	177 (dont 24 familles)	30	37 / 63%
2016	1 259	1 006 (80%)	135 (dont 19 familles)	31	34 / 66%
2015	929	713 (77%)	158 (dont 25 familles)	30	39 / 61%
2014	986	722 (79%)	165 (dont 23 familles)	25	42 / 58%
2013	1604	1 201 (74,9%)	149 (dont 16 familles)	26	45 / 55%
2012	1520	1 132 (74,4%)	120 (dont 13 familles)	27	42 / 58 %
2011	1587	1 181 (74,4%)	144 (dont 15 familles)	20	40 / 60 %
2010	1738	1 216 (70%)	149 (dont 16 familles)	21	37 / 63 %
2009	1655	1 119 (67,7%)	160 (dont 14 familles)	25	44 / 56 %
2008	1626	1 148 (70%)	152 (dont 11 familles)	24	40 / 60 %
2007	1425	970 (68%)	145 (dont 9 familles)	27	44 / 56 %
2006	1012	738 (72%)	107 (dont 7 familles)	25	41 / 59 %
2005	432	312 (72%)	30	14	33 / 66 %

ANNEXE 2 : LISTE DES LANGUES ET DES INTERPRÈTES

Langues	Zones géographiques	Interprètes
Albanais	Albanie, Kosovo, Macédoine	Rajmonda BEKTESHI Arta SELMANAJ-TIGHILET
Allemand	Allemagne	Nil DENIZ
Anglais	Pays anglophones d'Afrique et d'Asie	Carole CAMBPELL Suzanne YALIPENDE Jenine ABOUSHI
Arabe	Maghreb	Nouzha EL BEKKARI Nadir KHANFOUR
Arabe	Moyen Orient, Soudan, Érythrée...	Jenine ABOUSHI Nouzha EL BEKKARI
Arménien	Arménie, Turquie	Aïda DER-ARSENIAN Mariam KHATLAMAJYAN
Bambara	Mali	Djene DIALLO, Kadiatou DJIRE
Bengali et Sylheti	Bengladesh, Inde	Asaduzzaman APU
Broken English, Pidgin English	Nigéria, Cameroun, Libéria, Ghana	Suzanne YALIPENDE
Bulgare	Bulgarie	Delcho KOPRIVSKI
Créole Portugais	Guinée Bissau	Djene DIALLO
Comorien (Grand Comorien, Mahorais, Anjouanais, Mohélien) / Shikomori	Grandes Comores, Mohéli, Anjouan, Mayotte	Hissane MOHAMED
Dari	Afghanistan	Somayeh KOIEK Abdulqadir AMARKHIL Azatullah HAZARBOZ
Diakhanké	Guinée, Sénégal	Kadiatou DJIRE
Dioula	Côte d'Ivoire, Mali, Burkina Faso	Djene DIALLO Kadiatou DJIRE
Géorgien	Géorgie	Nina KERESLIDZE
Hindi	Inde	Asaduzzaman APU
Kituba	Congo et RDC	Hopiel EBIATSA

Kurde Kurmandji Kurde Sorani	Turquie, Irak, Iran, Syrie Iran, Irak	Annie YAGBASAN Somayeh KOIEK
Lingala	Congo, RDC, Angola, République Centre Africaine	Hopiel EBIATSA
Malinké	Afrique de l'Ouest (Gambie, Guinée Conakry, Mali, Sénégal...)	Djene DIALLO Kadiatou DJIRE
Ourdou	Pakistan, Inde	Azatullah HAZARBOZ
Pashto	Afghanistan, Pakistan	Abdulqadir AMARKHIL Azatullah HAZARBOZ
Persan (Farsi)	Iran	Somayeh KOIEK
Peulh	Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal)	Djene DIALLO
Polonais	Pologne	Arkadiusz MALASINSKI
Portugais	Portugal, Brésil, Angola, Guinée Bissau, Cap Vert, Mozambique	Fabio SOARES DA SILVA
Roumain	Roumanie, Moldavie	Daniela FAGADAU
Russe	Ex URSS : Russie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Ouzbékistan, Tchéchénie, Ukraine, etc.	Oksana BUTENKO Aïda DER-ARSENIAN, Mariam KHATLAMAJYAN
Sango	République Centrafricaine	Suzanne YALIPENDE
Serbo-croate (Serbe, Croate, Bosniaque, Monténégrin)	Serbie, Bosnie, Croatie, Monténégro, Kosovo, Macédoine	Jovana COSIC
Soussou	Guinée Conakry	Djene DIALLO Kadiatou DJIRE
Tadjik	Tadjikistan	Abdulqadir AMARKHIL
Turc	Turquie, Bulgarie	Nil DENIZ
Ukrainien	Ukraine	Oksana BUTENKO Alla ATAVINA
Wolof	Sénégal	Djene DIALLO
Yoruba	Nigéria, Benin, Togo	Suzanne YALIPENDE

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTENAIRES - OSIRIS INTERPRÉTARIAT

MARSEILLE ET BOUCHES-DU-RHÔNE

- Centre de soin OSIRIS
- Imaje Santé
- Comede PACA
- Maison de la Jeune Fille 13 :
 - Cada Jane Pannier
 - Lits Halte Soins Santé
 - CHRS Jane Pannier
 - CHRS Claire Joie
- Centre Hospitalier Valvert : sur le site de l'hôpital et sur les structures extérieures (CMP et HDJ Aubagne, CMP St Marcel et Biscotterie principalement)
- Bus 31-32
- Le Château en Santé
- ADJ Bouès
- Groupe SOS pôle hébergement :
 - Unité d'Hébergement d'Urgence La Madrague
 - Le CHRS Saint Louis
 - CHUD Saint Louis
 - CHUF
 - IML
 - ESPELI
 - PLA
 - Traits d'Union
- Santé Croisée Marseille Diabète
- Réseau de santé Handimômes (Association les salins de Brégille)
- Habitat Alternatif Social : Appartements de Coordination thérapeutique
- Hôpital de jour de soins de suite et de réadaptation pour enfants et adolescents de Sainte Marguerite (Association les Salins de Brégille)
- Institut Paoli Calmette
- Autres Regards
- Convention multilatérale portée par le Groupe SOS impliquant 6 associations intervenants dans le domaine des addictions à Marseille principalement et dans les Bouches-du-Rhône :
 - Addiction Méditerranée :
 - à Marseille : le Fil rouge, CSAPA Sémaphore
 - à Martigues : CSAPA L'Entre-Temps
 - à Aubagne : CSAPA Le Sept
 - *convention également ouverte à tous les établissements de Addiction Méditerranée des Bouches du Rhône*
 - Addictions France ex ANPAA :
 - CSAPA Fort Notre Dame,
 - CSAPA Pays d'Aix-Salon (Antenne de Tarascon),
 - Association Bus 31/32 :
 - CSAPA Bus Méthadone Bus 31/32
 - Groupe SOS :
 - CSAPA Danielle Casanova
 - CSAPA Point Marseille
 - CAARUD Sleep'in
 - Nouvelle Aube
 - Dicadd13
- PJJ 13 : Direction territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Marseille et les Bouches-du-Rhône) :
 - UEMO le Timonier
 - UEMO le Canet
 - UEMO Martigues
 - UEMO Michaud

- CEF Les Cèdres
- Maison d'arrêt de Luynes
- UEMO le Garlaban
- EPEI Aix-en-Provence
- UEMO / UEHC Les Chutes-Lavie
- UEMO Arles
- UEMO Joliette
- Collectif le Pont (MJC de Martigues)
- Établissement Lou Mas Maillon à Aubagne (Sauvegarde 13)
- CHRS AVES pôle Habitat (Vitrolles)
- Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (UNAPEI)
- Centre Hospitalier Montperrin (Aix-en-Provence). Tous les services, notamment :
 - Sites de Aix-en-Provence
 - Gardanne
 - Vitrolles
 - Salon-de-Provence
- SPIP Bouches-du-Rhône
- ARS 13 :
 - SAME
 - CHRS Jeunes
 - SOUSTO ACT
- Hospitalité Pour Femmes :
 - MECS
 - CADA
 - CHRS
 - Service Logement
- MSF Marseille (projet MNA)
- Résidence sociale E. Reinaud (Fondation Apprentis d'Auteuil)
- Dispositif d'Insertion Sociale Marseille et Toulon (La Croix Rouge)
- Anef Provence :
 - CHRS Hors les murs – le SAAS
 - CHRS Jeunes
 - CHRS Familles
- Abri Maternel
- La Pass de Ville Marseille
- Amicale du Nid (septembre 2022)
- ARI : ITEP Marseille Centre Est, unités des 13^e et 14^e ards
- Planning familial 13
- ESAT Saint-Jean HPF
- CORHESAN, hôpital européen
- Sauvegarde 13, Dispositifs de protection de l'enfant
- CAMSP Nord
- + Centre Hospitalier Édouard Toulouse (Structure non conventionnée)

EN RÉGION PACA

- Centre Hospitalier de Montfavet (Tous les services de l'hôpital : Vaucluse et Nord des Bouches du Rhône)
- Logiah 04
 - Résidence DIGNA
 - Résidence CEG2
- Institut de rééducation fonctionnelle Pomponiana Olbia (Association les Salins de Brégille)
- Union Diaconale du Var (Promo Soins). Toulon, Fréjus, Draguignan, Brignolles
- Coallia 04 :
 - CPH
 - CHS
 - Service réinstallation

- CSAPA 04 (Addictions France, ex ANPAA)
- Association Passerelle (Avignon)
- Centre Hospitalier Buêch Durance (Hautes Alpes)
 - Pôle psychiatrie : CMPs de Gap, Embrun, Veynes, Laragne, Briançon, Hôpitaux de Jour, Résidence thérapeutique
 - Pass Psychiatrie
- En chemin, établissement le Cairn pour MNA (Cuers, Var)
- Cada Est-Var (Forum réfugiés Cosi)
- Centre Hospitalier de Digne :
 - unités d'hospitalisation de psychiatrie générale du site du CH de Dignes
 - pôle psychiatrie des Alpes de Haute Provence (CMP, Centre de Jour)
- ALC Pôle Médiation Accueil et Intégration : Cada, Huda, centre le Figuier
- CHI Manosque

MISE À DISPOSITION D'INTERPRÈTES

- PASS du CH de Hyères
- Lieu de répit (ADJ secours Catholique Avignon)
- Alexis Colin, étudiant chercheur